

# INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** | Le collège au travail **4** | Affaires sociales **16** |  
Environnement **20** | Sécurité **27** | Activités associatives **28** |  
Sport **34** | Le coin des annonceurs **36** | Professions libérales et autres **38** | Renseignements utiles **39** |

NUMÉRO

**13**



## Collège communal

**Daniel de Laveleye** - Bourgmestre  
Responsable du Centre Sportif Communal

Rue de Ciney 45/1 - 5350 Ohey  
Gsm : 0496-123 137 - daniel.delaveleye@ohey.be

État civil - Police - Mobilité et sécurité - Mouvements patriotiques - Patrimoine - Économie - Emploi et PME - Infrastructures - Logement - Travaux - Travaux subsidiés - Cours d'eau - Agriculture Cimetières - Éclairage public - Égouttage - Électricité - Belgacom - INASEP - Sports

**Didier Hellin** - 1<sup>er</sup> Echevin

Rue de Reppe 133b - 5350 Ohey - Tél. 083-69 81 62  
Gsm : 0476-254 327 - didier.hellin@ohey.be

Aménagement du Territoire - Urbanisme - Environnement Cadre de vie - Finances - Énergie - Cultes - Plan Communal de Développement de la Nature - Plan Communal de Développement Rural - Bois - Information - Tourisme Déchets

**Noémie Pierson** - 2<sup>ème</sup> Echevine

noemie.pierson@ohey.be - Tél. : 0476/62.44.66

Personnel - aînés - famille - enfance et petite enfance - ONE - politique sociale - Mouvements associatifs - Sports - Loisirs et culture - Jeunesse - ALE - titres-services

**Alexandre Depaye** - 3<sup>e</sup> Echevin

Rue de Huy, 21 - 5351 Haillot - Tél : 0474/98 01 48  
alexandre.depaye@ohey.be

Enseignement

**Dany Dubois** - Président du C.P.A.S.

Rue Eugène Ronveaux, 236  
Tél. 085-61 20 70 - dany.dubois@ohey.be



## Administration communale

### Secrétariat communal

Tél. : 085-61 12 31 - Fax : 085-61 31 28

Secrétaire ff: François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend. : 8 - 12 h / Merc. : 13 - 16 h

Sam. : 9 - 12 h / Urbanisme : idem sauf le samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin le samedi matin

### Services

Etat Civil : 085-82 44 55

Population : 085-82 44 54

Comptabilité : 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085-82 44 65

Cartes d'identité : 085-82 44 53

Urbanisme Environnement : 085-82 44 57  
085-82 44 56

### A.L.E.

Tél. : 085-82 44 60

Permanences

Lundi : 8.15 - 12 h

Jeudi : 14.30 - 16 h

Vendredi : 12.30 - 16 h

### Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 10 35 - Gsm : 0477-781 552

### C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 19 91 - Fax : 085-84 69 87

Président : Dany Dubois 085-61 20 70

Permanences sociales

Mardi : 13 - 16 h, vendredi : 9 - 12 h

Alloc. de chauffage : Jeudi : 13 - 15 h

### Enseignement communal

OHEY I

Haillot : 085-61 17 00

Evelette : 085-61 11 53

Perwez : 085-61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle : 085-61 29 38

Ohey primaire : 085-61 12 89



# OHEY, COMMUNE DYNAMIQUE OÙ IL FAIT BON VIVRE !

Chères, Chers habitant(e)s,

Le Collège communal a particulièrement à cœur de travailler au quotidien pour l'intérêt général, pour l'ensemble de la population et de soutenir les habitants dans leurs démarches et attentes légitimes, de gérer au mieux la commune. Nous savons qu'il reste encore des progrès à faire à divers niveaux mais Ohey reste la plus petite commune de l'arrondissement de Namur et cette taille ne permet pas toujours de tout faire. Nous sommes souvent confrontés aux moyens limités au regard de nos ambitions pour Ohey qui sont, elles, énormes.. Mais Ohey n'a pas à rougir des résultats atteints et des politiques menées. Nous regrettons le climat parfois très négatif et destructeur qui est véhiculé par une série de tracts divers et rumeurs ou désinformations volontaires. Les attaques dont nous faisons parfois l'objet peuvent faire mal car elles ne sont pas correctes. Nous resterons volontairement en dehors de cette logique. Nous nous sommes inscrits dans une logique de projets. Car ce qui nous anime restera le bien-être de notre commune !

Ohey compte aujourd'hui un peu plus de 4.800 habitants, une commune qui gardera cependant toujours une taille humaine, une ruralité pleine de convivialité et d'authenticité, qui s'enrichit et se diversifie grâce à l'arrivée de ses nouveaux habitants. Cet enrichissement et cette dynamique s'inscrivent dans la continuité de notre village et dans le respect de chacune de ses composantes. Ce développement permet à la fois de disposer de services communaux performants, d'infrastructures sportives de qualité, d'écoles de village à dimension humaine, de commerces et services diversifiés.

Ohey est une commune qui regorge de projets et de réalisations positives et souvent à valeur d'exemple. Une commune possédant un riche réseau associatif qui participe à la vivacité de sa ruralité. Une commune où se développe une multitude de petites entreprises. Une commune où travaillent de nombreux indépendants et artisans. Une commune dont la gestion a fortement évolué avec la modernisation de l'administration et des services communaux, modernisation qui permet à la fois de tendre vers une proximité et une efficacité de plus en plus grandes mais également de disposer d'une santé financière importante pour assurer l'avenir du cadre de vie de sa population, cadre de vie au sens large !

Ohey est une commune qui investit dans la mobilité douce avec le lancement du projet de réseau communal de voies lentes, dans la qualité de son enseignement avec le renforcement de l'accueil extrascolaire, l'introduction de la diversité alimentaire et de la production biologique dans les repas scolaires, le financement d'activités culturelles avec le projet musical « jolies notes », les stages nature et culture, dans l'entretien de ses voiries avec des investissements de plus de 2 millions d'euros ces 5 dernières années, dans la politique sociale avec la création d'une antenne « titres-services », la réinsertion de personnes en difficulté sociale, les formations et activités pour les aînés. Une commune qui investit dans son développement économique pour assurer un avenir à sa jeunesse et répondre aux besoins de sa population, notamment pour réduire le chômage au niveau local. Une commune qui préserve aussi son environnement. Très fortement !

Ohey est une commune qui a su associer sa population à la réflexion durant ces dernières années pour définir son avenir. Une commune inscrite résolument dans un développement rural durable qui vient d'adopter une stratégie essentielle pour les dix années à venir. C'est le programme communal de développement rural que la Commission Locale de Développement Rural qui regroupe une trentaine de citoyens et des représentants du Conseil communal a adopté récemment en consensus et que le Conseil communal a entériné. Superbe expérience de concertation citoyenne qui ne fut pas toujours facile mais qui a su dégager un consensus riche de nombreux projets passionnants pour la Commune et tellement importants pour relever les défis à la fois de notre jeunesse et de nos aînés, de la ruralité, du développement durable, de l'épanouissement culturel et social. Bravo de tout notre cœur à toutes celles et tous ceux qui ont soutenu et qui ont contribué à ce très beau résultat !

Le Collège Communal, Didier HELLIN, Echevin de l'Information et Daniel de Laveleye, Bourgmestre

## Le Programme communal de développement rural adopté

Le 29 février dernier, le Conseil Communal a adopté le programme communal de développement rural approuvé quelques semaines auparavant par la Commission Locale de Développement Rural.

Pour rappel, ce programme qui définit la stratégie de développement de la commune pour les 10 années à venir a été préparé patiemment avec les 30 membres de la Commission consultative qui rassemblait essentiellement des citoyennes et citoyens après de nombreuses consultations de la population et de tous les villages et sensibilités (près de 400 habitants auront finalement participé à ces consultations et concertations). Le Conseil communal a donc approuvé les choix opérés au sein de cette commission, sans aucun amendement. Il eut été inconcevable en effet d'entrer dans une démarche participative et ensuite de ne pas voter favorablement le résultat de cette démarche citoyenne.

Ce programme communal est essentiel pour l'avenir de la commune car il dessine les projets et investissements décidés en concertation et en accord avec la population mais également parce qu'il ouvre la possibilité d'importants subsides pour la Commune (80%) rendant enfin le financement d'une série de projets possibles sans porter atteinte aux finances communales.

Parmi les projets adoptés :

- La réalisation de logements destinés à des jeunes, des revenus moyens et des personnes âgées
- La réalisation d'un réseau de mobilité douce
- La rénovation de l'Isbanette, la création d'une salle de l'entité et la rénovation de la maison des Jeunes à Evelette
- La sécurisation des voiries
- La mobilité
- La prise en charge du vieillissement de la population et des projets pour nos aînés
- La politique de la jeunesse
- Le développement rural durable de notre commune pour réduire le chômage
- Le développement de l'accueil extrascolaire pour nos enfants
- Le développement d'un tourisme durable au travers de projets fédérateurs comme le projet de centre d'interprétation de l'arbre (voir encart)
- Le développement durable en général
- L'aménagement des places communales
- La préservation du patrimoine
- La préoccupation sociale
- Les énergies renouvelables dont un réseau de chaleur

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette belle aventure et à ce très bel outil de gestion de la commune. Quelle belle preuve de maturité démocratique vous avez donnée !



### INFOS :

A découvrir plus en détail dans un numéro spécial à paraître.

### Le projet de centre de l'Arbre : un projet positif pour notre commune

Parmi les projets retenus dans le cadre du programme communal de développement rural figure un projet intitulé « centre d'interprétation de l'arbre ». Ce projet a fait l'objet de différentes présentations et discussions notamment au travers des réunions préalables du programme communal de développement rural et a fait l'objet d'information dans le journal communal.

Malgré cela, des informations erronées ou réductrices circulent sur le projet, visant à le discréditer. Nous ne pouvons que le regretter.

Le projet de centre d'interprétation est tout sauf un musée de l'arbre. C'est un centre polyvalent comportant différentes infrastructures dont la commune manque aujourd'hui cruellement :

- Un centre d'accueil visant à favoriser l'émergence d'un service touristique communal sur lequel pourra s'appuyer la commune et le syndicat d'initiative pour favoriser une politique touristique axée sur la ruralité, la nature, le savoir, la culture et le patrimoine. Ce développement touristique respectueux de notre territoire est un axe intéressant de développement créateur d'emplois pour notre commune.
- Une infrastructure d'accueil pour les mouvements de jeunesse et notamment les scouts qui manquent cruellement de locaux adaptés pour leurs activités. N'ont-ils pas droit eux aussi à la même attention que le football ?
- Des salles destinées aux ateliers créatifs et stages pour enfants visant à créer des stages vacances et des activités extrascolaires pour favoriser l'éveil de nos enfants à l'art, la culture, la science et les techniques, au travers de la découverte de la nature et de l'un de ses êtres d'exception : l'arbre. Ces espaces et infrastructures serviront à nos écoles et associations en même temps qu'elles ouvriront de nouveaux horizons à nos enfants.
- Une salle polyvalente pour répondre aux besoins tant de la commune que des groupements associatifs et de la population : expositions, communions, activités des associations et groupements. Ceci amènera enfin une réponse concrète à la demande



En jaune et rouge : le lieu d'implantation du projet



de créer à Haillot une nouvelle salle communale en remplacement de l'ancienne « Salle les Amis Réunis ». A cet égard, nombre de citoyens et certains responsables du doyenné ont, en son temps, marqué leur intérêt sur ce projet fédérateur et enthousiasmant.

- Une bibliothèque communale ouverte au grand public.
- Une valorisation d'un bois communal avec parcours didactique, création d'un parcours aérien sécurisé pour découvrir le bois et quelques gîtes de qualité dans les arbres.
- Un centre d'interprétation de l'arbre comportant des salles d'exposition très interactives sur l'arbre, son écologie, sa vie, son fonctionnement, l'arbre dans l'histoire, la culture, les contes et la mythologie et permettant d'approcher la nature et la science au travers de la découverte de l'arbre. Pour vous faire une idée de ce projet, nous vous invitons à visiter un projet similaire réalisé dans le Vaucluse : le naturoptère sur le site [www.naturoptere.fr](http://www.naturoptere.fr). Ce centre créé il y a peu au cœur d'un village perdu dans la campagne vauclusienne a réussi le pari en attirant de l'ordre de 13.000 personnes sur une année sans déranger le moins du monde mais en permettant le développement d'un tourisme doux et surtout en offrant aux visiteurs et aux enfants des activités attractives.
- Un espace dédié à la ruralité permettant de mettre en valeur ses richesses, son histoire avec la valorisation des produits locaux et de l'agriculture.

Contrairement à ce qui est affirmé, le projet ne coûtera pas 5.000.000 € à la commune. Le projet est en effet conçu comme un partenariat public/privé qui vise à mobiliser le mécénat d'entreprise et les sponsors ainsi que les sources de financement de projets touristiques et de sensibilisation à la nature, donc à amener des investisseurs publics et privés sur le territoire de la Commune. Des contacts sont d'ores et déjà établis en ce sens. **Et l'investissement communal servira en réalité à financer non le centre d'interprétation mais principale-**

**ment la bibliothèque, la salle polyvalente, les ateliers créatifs, les locaux pour les jeunes et les scouts ainsi que les espaces communaux pour des montants bien inférieurs à ceux investis dans le sport ces dernières années.** Et les tracts qui jugent cet investissement excessif pour la commune demandent en même temps des sommes plus élevées pour le sport... Nous regrettons toute la polémique réductrice autour de ce projet pourtant positif et porteur d'avenir.

**La culture, l'initiation à la nature, l'éveil à la science et au respect de la nature et de la ruralité, l'accueil des scouts, le développement d'un tourisme nature et ruralité porteur ne méritent-ils pas aussi un investissement ? Faut-il tout miser sur le sport dans une commune ? Nous ne le pensons pas. A côté du sport qui a bien évidemment sa place et qui est toujours fortement aidé au sein de notre commune, il y a aussi place pour d'autres investissements.** Les experts qui analysent notre dossier nous ont fortement encouragés à poursuivre ce projet fédérateur et mobilisateur.

Et ce projet vise un équilibre financier pour son fonctionnement. La Commune a depuis 2006 porté une gestion budgétaire rigoureuse et veillera à poursuivre dans cette voie. Elle ne portera ce projet qu'à cette condition. De même, la localisation de ce projet a été modifiée et déplacée en bordure de la route d'Andenne, derrière le bois d'Haillot, à 500 mètres de toute habitation et une étude urbanistique et de mobilité est menée de manière à veiller à la parfaite intégration de ce projet dans son environnement, et à éviter les nuisances pour le voisinage. La concertation la plus étroite sera menée autour de ce projet.



**INFOS :**

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter. Nous souhaitons associer un maximum de personnes dans la conception du projet !



### Evelette à l'honneur dans le programme communal de développement rural

Le programme communal de développement rural comporte différents projets localisés à Evelette, fruit d'une très active participation des habitants de ce village et d'une étroite concertation avec le Collège.

**Premier projet retenu et d'ores et déjà mis en œuvre :** l'acquisition et la rénovation de la Salle Isbanette. Aujourd'hui, la salle est d'ores et déjà devenue propriété communale. Un montant de 350.000€ a été inscrit au budget pour réaliser la première phase d'aménagement de cette salle dès 2012-2013, à savoir le gros-œuvre et la première finition du bâtiment (toiture et chassis). Un second budget sera prévu dans le cadre du budget 2013 pour les finitions et l'équipement de ce qui deviendra un espace polyvalent destiné à répondre aux besoins de l'école d'Evelette, du Tennis de table d'Evelette et des activités villageoises. Budget global du projet : plus de 850.000 euros. Fin des travaux prévues pour 2013-2014. En tentant d'obtenir un subside régional de type Infraspports.

**Deuxième projet retenu :** la rénovation de la Maison des Jeunes d'Evelette, enfin réellement programmée et plus seulement promise ! La priorité mise sur le sport sous les législatures antérieures n'avait pas permis de dégager les budgets nécessaires pour la Maison des Jeunes. Grâce à l'adoption du PCDR, la Maison des Jeunes pourra enfin disposer d'infrastructures propres grâce au déménagement du tennis de table rendu possible par l'acquisition et la rénovation de la Salle Isbanette. Des travaux seront réalisés pour un montant de l'ordre de 200.000€

visant le remplacement du sol par un béton isolant équipé ensuite d'un sol spécifique pour la pratique de la danse (investissement de l'ordre de 40.000€), l'extension du bâtiment pour créer un espace de rangement et la réfection des parois pour assurer une isolation optimale ainsi que des aménagements intérieurs et extérieurs. Echéance pour la finalisation de tous les travaux : 2014-2015. Pour ce projet, des subsides à hauteur de 30% sont attendus pour une partie significative du projet.

**Troisième projet :** la création d'une maison de l'Entité à Evelette, à côté de la Maison des Jeunes : la Commune disposera grâce au projet de centre d'interprétation à Haillot et grâce à cet investissement à Evelette d'une salle polyvalente et d'une salle de fêtes moderne, adaptée aux besoins du grand Ohey, de ses associations et groupements, de sa population (fêtes d'école, communions, mariages, fêtes de village, soupers, ...). La Maison de l'Entité représente un investissement de l'ordre de 865.000€ TVAC subsidié à 80% par la Région.

### Premier projet introduit à la Région pour subsidiation dans le cadre du Programme de Développement rural : Le réseau de chaleur d'Ohey

Le projet développé sur base d'une analyse de la situation énergétique de la Commune et d'une volonté de réduire les émissions de CO2 consiste en la mise en place d'un réseau de chaleur sur un site fort dense regroupant des bâtiments communaux de type administrations, centre sportif, écoles, crèches ainsi que divers bâtiments à usage plus particulier : logements privés domestiques, église, foyer rural, salle des fêtes, salle de la convivialité et ce dans un coeur de village.



Le réseau de chaleur sera alimenté par une chaufferie aux plaquettes de bois, implantée dans une annexe à créer au niveau du complexe sportif.

C'est avec ce projet de réseau de chaleur que la Commune d'Ohey a obtenu le prix de la Commune clim'active 2009 pour le meilleur projet technique. Depuis, elle a lancé une étude approfondie avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs par le biais d'un marché public et le cahier des charges du projet est aujourd'hui sur le point d'être finalisé. De nouveaux développements récents ont en effet permis d'envisager sérieusement son extension à certaines habitations privées et à un ensemble d'appartements (18) en voie de construction sur la Chaussée de Ciney. C'est cette extension qui fait aujourd'hui l'objet d'un examen particulier destiné à terminer le cahier des charges en intégrant les appartements et logements particuliers. Dans ce contexte, la Commune réalisera l'investissement global en ce compris l'extension du réseau vers les logements privés et revendra la chaleur dans le cadre d'un contrat avec les propriétaires privés, le prix devant permettre l'amortissement de la part d'investissement assumée par la Commune pour desservir ces logements.

Outre le cofinancement lié au Développement rural, les aides UREBA seront aussi sollicitées en ce qui concerne les parties du projet qui sont du ressort de la Commune. Par ailleurs, les consommateurs privés auront aussi recours aux aides régionales du « Fonds énergies » - primes réseau de chaleur - pour une partie des frais qui leur incombe : chaudière centralisée (prorata), réseau (prorata) et sous-station (forfait).

Le bois sera issu en particulier de l'exploitation des bois de la Commune. Il s'inscrit également dans un projet plus large de développement de l'agroforesterie sur le territoire communal, en collaboration avec les agriculteurs et en lien avec le développement de la thématique de l'arbre comme pôle de développement touristique de la commune. Des synergies pourraient aussi voir le jour avec les communes de Gesves et Assesse dans le cadre notamment du GAL qui unit les 3 communes.

Voici un très beau projet rendu possible par l'adoption du programme communal de développement rural et permettant à la Commune d'Ohey de réduire ses dépenses énergétiques tout en travaillant pour le développement durable, au profit de l'ensemble de sa population.

Le Collège Communal

## Budget communal 2012 : 6ème année consécutive de saine gestion qui porte ses fruits !

Le budget communal pour 2012 a été voté fin 2011 dans la continuité de la gestion budgétaire rigoureuse mise en place au début de la législature communale et qui a permis d'atteindre des résultats très positifs.

Pour rappel, début 2007, alors que la crise financière actuelle n'était pas encore prévisible, le nouveau Collège communal a tiré la sonnette d'alarme sur l'endettement trop important de la Commune et les difficultés budgétaires qui se préparaient. A la fin de la législature précédente, le Bourgmestre avait déjà allumé le feu rouge en mettant en garde contre un projet d'extension du centre sportif trop coûteux et pas suffisamment justifié. Le frein mis à ce projet et à une série d'investissements pas suffisamment justifiés dans le deuxième semestre 2006 avait déjà permis d'éviter un endettement galopant un endettement galopant de la commune et de dégager un boni. Le Collège actuel a décidé de stopper net la croissance de l'endettement. La politique de désendettement menée depuis 2007 et la gestion budgétaire attentive a permis de réduire l'endettement de plus de 25% tout en investissant autant que sous la législature précédente, soit plus de 4.500.000€. Et les fruits de cette politique sont aujourd'hui au rendez-vous : ils permettent à la Commune de disposer d'une marge budgétaire confortable tout en investissant intelligemment et de disposer d'une importante capacité de financement à l'aube de la mise en œuvre de son programme communal de développement rural.

Gérer sainement une commune est une priorité absolue. C'est le cas à Ohey et c'est essentiel si l'on veut préserver le pouvoir d'achat des habitants dans les années à venir tout en offrant des services, des infrastructures et un cadre de vie de qualité. Cela demande compétence et expérience.

Le budget 2012 traduit cette bonne santé de la Commune avec une charge de la dette réduite, des services communaux financés à leur juste niveau tout en dégagant un important boni : 4.318.575,27€ de dépenses pour 4.534.922,76€ de recettes soit un résultat positif à l'exercice propre de 216.347,49€. La marge budgétaire est donc confortable et traduit un très bel équilibre. Avec largement de quoi couvrir les risques et en ce compris le paiement des arriérés de congés payés de 2006 découverts récemment et remontant à l'ancienne législature (moins de 50.000€). Paiement convenu pour le mois de juillet 2012 en parfait accord avec les représentants syndicaux.

Au budget 2012 apparaissent de nombreux projets et investissements parmi lesquels :

- La réalisation d'une étude communale sur le potentiel d'énergies renouvelables valorisables sur le territoire communal
- La poursuite du schéma de structure communal
- La mise en œuvre du programme communal de développement rural
- Le renforcement de l'accueil extrascolaire avec des stages nature et culture, la qualité des repas scolaires, l'encadrement scolaire,
- La poursuite de la politique énergétique active de la commune
- Le développement durable
- La poursuite de l'action « pressez vos pommes » les w- e du 28 septembre et du 27 octobre prochains
- L'entretien des voiries communales
- La poursuite des aménagements sécurité des voiries pour 55.000€
- Des travaux d'entretien des voiries pour 570.000€
- L'aménagement d'une nouvelle classe à l'école d'Ohey (30.000€)
- Les travaux d'insonorisation des écoles d'Evelette et de Ohey (20.000€)
- L'achat de mobiliers scolaires pour 4.750€
- L'achat de l'Isbanette et la première phase de rénovation (345.000€)
- La réalisation du terrain synthétique pour le football d'Ohey (638.787,99€)
- L'aménagement d'une troisième plaine de jeux (35.000€)
- Les aménagements conviviaux des sites de bulles à verre (17.000€)
- La réalisation de nouveaux logements sociaux (235.000€)





## Salle Isbanette : petites précisions

Le délai d'achat de la Salle Isbanette n'est pas anormal. Si dans un premier temps c'est le doyenné qui allait procéder à l'estimation du bien, il a ensuite demandé à la commune d'y procéder à sa place en octobre 2010, suite à quoi une demande a bien été formulée au notaire fin 2010 pour obtenir l'estimation du bien, demande rappelée par courrier en juin 2011. Par ailleurs, il fallait également dégager les moyens budgétaires et la commune n'a pas voulu pénaliser la rénovation des toitures de la crèche et de l'école d'Ohey, elle devait donc d'abord s'assurer d'un financement. La volonté était au départ de l'introduire dans le cadre du programme communal de développement rural pour obtenir des subsides régionaux, ce qui impliquait d'obtenir l'approbation de la Région avant l'acquisition mais l'attitude de certains représentants locaux du doyenné n'a malheureusement pas permis d'y parvenir et il a fallu procéder à l'achat sans subsides.

Les différentes inscriptions budgétaires du montant de l'acquisition sont de la pure mécanique budgétaire qui n'ont rien à voir avec un quelconque retardement du dossier ni décision de renoncer à l'acquisition. Chacun sait en effet qu'entre le moment de l'accord sur la vente d'un bien immobilier (qui correspond au compromis de vente entre particuliers) et la vente effective, plusieurs mois sont nécessaires (de l'ordre de 4 mois). Il ne servait à rien dès lors de maintenir des crédits sur 2011 alors que le Collège avait calculé que la passation de l'acte ne pourrait intervenir qu'en 2012. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé finalement puisque l'achat a été conclu en 2012.

Par ailleurs, le budget 2012 comporte un important budget pour sécuriser et rénover cette salle au profit de l'école d'Evelette, du tennis de table d'Evelette et des villageois, démontrant à suffisance la volonté concrète de la Commune dans ce dossier.

## Nouveau terrain pour le football d'Ohey : le point de la situation

Le sport représente un domaine important de la vie communale et la Commune d'Ohey dispose d'atouts importants dans ce domaine, fruit d'une politique active dans le domaine depuis de nombreuses années et poursuivie et amplifiée au cours de diverses mandatures. La commune d'Ohey veille depuis quelques années également à tenir compte de l'ensemble de l'offre sportive, des différents clubs existant sur le territoire et des éventuelles synergies, tant au niveau des clubs de l'entité que des éventuels partenariats avec d'autres communes.

Le football d'Ohey a pu bénéficier par le passé d'un investissement important avec la nouvelle buvette. Il reste cependant un problème majeur : la qualité du terrain actuel et l'absence de place disponible sur le site actuel pour l'aménagement d'un deuxième terrain. Sans doute eût-il fallu mieux prendre ces éléments en compte à l'époque de la décision relative à la construction de la nouvelle buvette mais la réalité était à l'époque différente. Ne revenons donc pas sur le passé, assumons-le totalement et regardons vers les solutions d'avenir.

Ces problèmes de terrain ont conduit le Collège à envisager, en concertation avec les responsables du club, un déménagement global des infrastructures du football pour les regrouper à proximité du centre sportif, tout en proposant une réaffectation à la fois du terrain actuel et de la buvette au travers de la création de logements, parmi lesquels quelques logements

sociaux. Le projet a été préparé patiemment dès le début de la législature 2007-2012 par le Collège et a été introduit par la Commune auprès de la Région wallonne dès qu'un appel à projet a été lancé par cette dernière. Ce fut le cas pour le dossier de réaffectation de la buvette en logements sociaux et du dossier de déménagement du football dès la fin octobre 2008, l'appel à projet régional ayant été lancé fin avril 2008, il aurait été impossible d'introduire un dossier de cette ampleur auparavant. Dès le 30 octobre 2008, le Conseil communal a ainsi adopté le projet à introduire à la Région wallonne, soit dans les délais fixés par cette dernière.

Malheureusement, ce projet qui aurait apporté au football d'Ohey une réponse adaptée à ses besoins n'a pas été retenu par la Région wallonne qui a choisi de soutenir le projet d'infrastructure sportive d'Andenne. C'était à la mi-2009. Suite à cela, la Région nous a suggéré d'introduire un dossier plus modeste pour la Commune d'Ohey, dans le cadre des petites infrastructures sportives. Une concertation a donc été entamée avec les responsables du football pour se recentrer sur la seule création d'un terrain synthétique à l'arrière du complexe sportif, terrain devant servir aux entraînements et épargner ainsi le terrain de la Rue du Bois d'Ohey.

Suite à ces concertations, il a fallu revoir fondamentalement le projet et donc produire de

nouveaux plans avec l'aide d'un architecte. Le dossier a été finalisé et introduit auprès de la Région wallonne durant le second semestre 2010. La division Infrasport nous a cependant précisé que le permis d'urbanisme devait être délivré avant l'instruction du dossier par la Région. Une demande de permis a donc été introduite. Dans le cadre de la concertation menée par la Commune, les responsables du club ont cependant demandé à ce que le terrain soit orienté différemment (il avait été initialement envisagé à la verticale du centre sportif et leur souhait était qu'il soit parallèle à ce centre, ce qui fut fait). Une telle demande impliquait cependant un léger empiètement sur le terrain d'un voisin (bande de terrain d'une largeur inférieure à un mètre). Il a fallu dès lors obtenir l'accord de principe du propriétaire et des contacts ont été établis par la Commune. Cet accord de principe obtenu, la commune fera l'acquisition de la bande de terrain nécessaire. La demande de permis pouvait dès lors reprendre. Elle est actuellement en cours d'analyse au niveau de la Région.

Par ailleurs, les responsables du tennis d'Ohey avaient de leur côté revendiqué eux aussi un investissement conséquent pour la construction d'un hall permettant de couvrir des terrains. Il était et est toujours cependant illusoire de croire que la Région allait financer plusieurs projets majeurs sur le territoire de la Commune d'Ohey, les déboires actuels du centre sportif de haut niveau au niveau régional en sont évidemment la preuve. Il a donc été décidé de favoriser l'émergence d'un partenariat étroit entre le Tennis d'Ohey et le Tennis club d'Haillot pour la mise en place d'une école de tennis. Ce partenariat est aujourd'hui opérationnel et couronné de succès. La Commune le soutient également au travers d'un subside octroyé en 2012. Depuis lors et grâce à cette initiative, ce sont plus de 200 jeunes qui bénéficient de cours de tennis efficaces sur l'ensemble des infrastructures du territoire, en partenariat avec la ville d'Andenne pour certains cours. D'autre part, une nouvelle initiative s'est faite avec les écoles d'Ohey et de Haillot, en partenariat avec les clubs, les directeurs d'école et le Collège.

Le dossier du football d'Ohey pouvait dès lors poursuivre sa route. La demande de permis d'urbanisme est aujourd'hui à l'instruction. La décision de la Région sur cette demande de permis est attendue pour la mi-2012 et permettra ensuite d'obtenir le subside régional, sans lequel le projet n'est financièrement pas possible. Le projet de création d'un terrain synthétique représente en effet un investissement de près de 700.000€ ! Enfin, la volonté de la commune a également été de veiller à ce que tous les clubs puissent être écoutés dans leurs demandes légitimes et que l'on puisse, dans

la mesure du raisonnable, répondre à nombre de leurs difficultés. Ainsi, au niveau des clubs de basket et de volley, des solutions ont pu être dégagées permettant à ces clubs qui se sont également investis au niveau d'une réelle politique de formation de trouver des sources de financement leur permettant de répondre à leurs dépenses de fonctionnement. Enfin, la gestion du Centre Sportif n'est pas laissée de côté et grâce à de bonnes relations avec les clubs et grâce à leur présence, nous avons pu envisager le renouvellement du mobilier, de travaux au sein de la cafétéria et entrevoyons maintenant le renouvellement de la surface sol.

Nous ne pouvons que regretter la polémique menée par certains aujourd'hui à ce sujet. Car, oui la gestion de ce dossier peut apparaître longue au regard des conditions d'entraînement et de jeu actuelles du football mais chaque étape nécessite des budgets, des procédures de marché public et des démarches administratives lourdes, oui, le dossier a parfois pris du retard en raison du fait que le personnel communal doit mener de très nombreux projets de front. Mais le Collège et le Conseil communal ont toujours prouvé leur volonté de voir ce projet aboutir. Et aujourd'hui, près de 100.000€ ont été investis sur fonds propres par la Commune pour ce projet. Sans oublier qu'un tel projet nécessite de trouver les moyens financiers non négligeables et que depuis 2008, nous vivons une grave crise économique et que la Commune est également confrontée à d'autres priorités tout aussi importantes comme la rénovation de la toiture de la crèche, l'isolation de l'école d'Ohey. Nos petits enfants et élèves méritent en effet le confort requis là-aussi ! Sans oublier par exemple que l'école d'Haillot nécessite elle-aussi une rénovation importante pour laquelle il faudra donc trouver de nouveaux moyens budgétaires !

Ces différents éléments méritaient d'être rappelés pour la juste appréciation de la situation.





## Importants travaux à la crèche communale

La crèche communale d'Ohey, qui accueille nombre de nos petits bambins, nécessitait depuis des années des travaux importants. D'importants problèmes d'humidité se posaient dans les chambres en lien avec la toiture vétuste en particulier et l'absence d'isolation de cette toiture n'était pas optimale pour la gestion énergétique. Une mise à niveau était également nécessaire pour assurer une sécurité optimale des accueillantes et des enfants.

Un audit a été réalisé par notre service développement durable de telle manière à fixer les priorités des travaux. C'est ainsi que la réfection complète de la toiture avec isolation a été d'abord étudiée, puis programmée et après marché public réalisée récemment. C'est là un investissement significatif qui permet aujourd'hui à la crèche d'avoir un tout nouveau toit et de faire d'importantes économies d'énergie.

Suite à ces travaux, une réfection des façades et ensuite une rénovation intérieure seront prochainement programmées.

Autre investissement programmé cette année au budget de la Commune : les travaux de sécurisation pour répondre aux normes et assurer une sécurité optimale de la crèche !

Après la réfection de la toiture et des corniches de l'école d'Ohey, c'est donc une nouvelle réalisation concrète qui se termine avec en plus une économie d'énergie à la clef !



## Place de Monge à Ohey : pour un meilleur cadre de vie

De fausses rumeurs circulent actuellement relatives à la transformation de la Place de Monge en un vaste parking. Ces rumeurs ont inquiété quelque peu les riverains de la place.

Le Collège communal a donc tenu à rassurer. En effet, s'il est vrai que les autorités communales réfléchissent à un réaménagement de la place, cette réflexion ne vise pas à transformer la place en un simple parking. Cette réflexion s'inscrit dans un contexte plus large : celui de l'embellissement et du réaménagement de l'ensemble des places communales sur le territoire communal. Cette réflexion est menée dans le cadre du programme communal de développement rural. Elle se fera en concertation étroite avec les habitants, pour toutes les places !

Le temps a fait son œuvre et l'environnement de la place de Monge évolue : comment mieux répartir la circulation, le stationnement, les espaces verts et le mobilier sur cet espace ?

Comment améliorer le cadre de vie des riverains ? Comment sécuriser davantage ? Comment renforcer la biodiversité et la nature ? Comment repenser le stationnement existant ? Ce sont les différentes questions qui sont posées. Avec pour volonté claire à la fois de préserver le cadre de vie du voisinage tout en répondant mieux aux besoins locaux. Dans ce contexte, les haies et éléments naturels intéressants doivent être préservés. La volonté est de renforcer l'alignement d'arbres existants de plantations et haies pour favoriser la biodiversité. Avec le plan communal de développement rural, il a même été décidé de réserver un espace pour accueillir un « hôtel à hirondelles » destiné à préserver la colonie d'hirondelles qui chaque année revient vivre la bonne saison sur le site.

La réflexion doit également permettre de voir comment mieux aménager l'ancienne assiette de la route régionale et les stationnements qui occupent l'espace. La question du station-

nement sera également examinée sur l'axe Andenne-Ciney dans le cadre d'un réaménagement de l'entrée de village entre la Place de Monge et le rond-point situé à la sortie d'Ohey vers Sorée. Cette question a été bien examinée dans le cadre de l'instruction de la demande de permis d'O'smose, qui contrairement à ce que certains disent, a fait l'objet d'un examen attentif mais juste. Par ailleurs, la réflexion est également menée dans le cadre de l'augmentation significative du nombre de riverains de la place (nombreux appartements) et des synergies à mener avec les services du TEC pour améliorer les complémentarités au niveau de la mobilité durable. La présence de la Gare TEC est évidemment un élément déterminant à ce niveau.

Il s'agit enfin de travailler sur la convivialité de l'espace et de voir dans ce contexte comment embellir le cadre de vie.

Aujourd'hui, nous n'en sommes qu'à la décision de principe : celle de réfléchir à ce réaménagement. Avec la ferme intention de mener cette réflexion en consultant les habitants concernés ! Dans le cadre du programme communal de développement rural, le Collège a procédé

à de très nombreuses concertations avec la population : près de 100 réunions depuis 2007. Il n'en sera pas autrement pour le projet ! Dès qu'un avant-projet aura pu être établi en tenant compte des remarques déjà émises par les riverains, le Collège rencontrera les riverains pour en parler et tenir compte au maximum des propositions légitimes.



## Réfection des voiries communales : nouveau programme de travaux au printemps !

En juin commenceront de nombreux travaux de réfection de voiries sur le territoire de notre commune. Il s'agit du nouveau programme d'investissements élaboré par le Collège communal dans le cadre du droit de tirage 2010-2012. Les travaux d'entretien et de réfection des voiries concernent les rues suivantes :

- > Le quartier En Rendarche
- > La Rue Ramlot
- > La rue Taille Guerry
- > La rue Bois d'Ohey sur le tronçon le plus abîmé
- > La rue de La Motte
- > La rue de Reppe (partie fort abîmée)
- > La rue Draily,
- > La rue du Lilot
- > La rue de Matagne
- > La Voie des Gérons (plus que nécessaire...)
- > Le chemin Tahier-Ossogne
- > La rue du Souvenir
- > La rue Guilmar,
- > Le chemin du Tige,
- > La route de Sorée.

Ces travaux représentent un investissement de plus de 550.000 euros financés par la Commune avec l'aide de la Région (subside de 208.370 euros).

Ces travaux font partie d'une stratégie globale de réfection et d'entretien des voiries communales menée depuis 2007 par la Commune et qui aura représenté sur la législature un investissement global de plus de 2.500.000 euros. Il était en effet urgent de réinvestir dans cet entretien pour préserver le patrimoine communal.

D'autres travaux sont encore en préparation :

La réfection complète de trois voiries particulièrement dégradées est actuellement en cours de procédure de marché public et devrait encore être réalisée cette année. Cela concerne les voiries suivantes :

- > La rue Plantis
- > La rue de Matagne
- > La rue Gouverneur Falize

La réfection de ces trois voiries représente un investissement total estimé à 291.466 euros.

Le cahier des charges d'un nouveau programme d'entretien de voiries est par ailleurs en cours de préparation pour l'année 2013 pour un montant de 210.000 euros. Un projet est également à l'étude pour la réfection de la Rue Saint-Mort.

Enfin, la commune a procédé à l'acquisition d'un équipement complet d'entretien des voi-

ries pour le centre des travaux qui permettra notamment le placement de tarmac à chaud. Un suivi régulier des voiries permet également un rebouchage plus rapide des trous en formation. La période de gel intense connu au mois de février n'a en effet pas manqué de causer d'importants dégâts aux voiries communales (le gel a atteint 60 cm de profondeur).

Ces importants travaux pourront temporairement causer des désagréments aux usagers et riverains mais c'est un travail nécessaire. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension et votre patience !

## Le projet d'appartements « Les Résidences du Tillieux » Chaussée de Ciney en face de la pharmacie : un habitat groupé durable

Un chantier s'est ouvert depuis quelques mois en face de la pharmacie à Ohey, Chaussée de Ciney. « Immense cratère destiné à un immeuble de 18 appartements pour lequel il y aurait eu un manque de considérations énergétiques, un manque de prévoyance et peu de réflexion sur l'intégration du bâtiment avec au passage l'abattage d'arbres remarquables ? Un exemple de gestion des projets immobiliers à la petite semaine ? Une contrariété avec le schéma de structure adopté ? **Autant de déclarations qui témoignent manifestement d'une très grande méconnaissance du projet et surtout du travail de qualité effectué par le service du développement durable de la Commune. Nous le regrettons.**

Le projet en cours de réalisation est en réalité le résultat d'un travail étroit de concertation entre le constructeur et les autorités communales, qui aura pris plus d'un an, de nombreuses réunions de travail et échanges pour parvenir à concilier la volonté positive du constructeur d'investir dans la création de logements durables dans le centre d'Ohey et la volonté du Collège de concilier cette initiative, les attentes et besoins en logements de la population et un développement harmonieux et durable dans le cadre de l'aménagement du territoire. Pas moins de huit modifications des plans auront été demandées durant cette année de concertation au constructeur oheytois pour parvenir à un projet accepté par le Collège. **Respect de l'environnement bâti, analyse des questions de stationnement, volonté d'intégration urbanistique au travers de l'examen minutieux des gabarits, hauteurs, profondeurs, matériaux utilisés, aménagement des abords, questions énergétiques et accessibilité aux personnes à**

**mobilité réduite sont autant d'aspects qui ont été abordés avec une grande attention pour y parvenir.** Dans le respect total du schéma de structure avec un avis favorable unanime de la CCATM.

Et le « cratère » est en réalité destiné à accueillir les parkings suffisants pour les futurs habitants de manière à éviter toute difficulté à ce niveau. La sécurité a été particulièrement étudiée et le projet a été approuvé par les autorités compétentes en la matière. Ce projet a été inséré dans un espace vert préservé dont seuls quelques arbres malades et non classés ont été abattus, mais avec la plantation de haies en plus. Au point d'intégrer cet espace dans un réseau de jardins au naturel.

Le projet final est en réalité un ensemble de **trois bâtiments comportant chacun six appartements basse énergie, particulièrement étudiés avec intégration de la pierre et des énergies renouvelables et, cerise sur le gâteau, un raccordement prévu au réseau de chaleur communal** qui sera prochainement réalisé pour chauffer les bâtiments communaux grâce à une chaudière bois. **Un habitat groupé particulièrement durable puisqu'il fonctionnera essentiellement grâce aux énergies renouvelables.**

Situés en plein centre d'Ohey, à proximité des services communaux, des commerces, de la pharmacie, du centre sportif, et le long d'une voirie bien desservie par les transports en commun, ces appartements sont une réponse particulièrement adaptée aux besoins et défis d'aujourd'hui et de demain !





## Travaux de sécurisation de nos voiries en cours

Vous aurez pu le constater, différents travaux de sécurisation de nos voiries et entrées de villages sont en cours. C'est un travail d'étude très approfondie menée par le Collège communal en collaboration avec les services de police et de sécurité routière.

Les objectifs sont clairs : marquer toutes les entrées de villages par des aménagements physiques destinés à réduire la vitesse et à conscientiser les automobilistes sur le fait qu'ils entrent dans un village, des lieux de vie, gérer progressivement les points noirs et zones dangereuses en terme de vitesse et de sécurité sur l'ensemble de la commune de manière à accroître la convivialité de nos villages et hameaux.

Actuellement, différents aménagements sont en cours, inscrits dans une nouvelle phase d'investissements : cela concerne en particulier les rues de Reppe et du Bois d'Ohey, la rue de Gesves, la rue des Sorbiers à Evelette, la rue Grand Vivier à Perwez. Cela concerne également les rues Cleal et Clair Chêne.

Des aménagements sont également en cours pour le centre d'Evelette, en lien avec le projet sécurité mené par la population d'Evelette et la Maison des Jeunes depuis le début des années 2000 (voir encart).

Une deuxième série d'aménagements sera très prochainement réalisée suite à la finalisation des procédures administratives en cours, parmi lesquels l'aménagement de la rue Bois d'Ohey sur toute sa longueur, la rue de Nalamont qui passe près de l'école d'Haillot, pour tenir compte des conclusions du projet « Ecole au bout des pieds » mené par le Collège communal avec le corps enseignant, les enfants et les parents de cette école.

La Commune a également acquis un stock important de plots de sécurité permettant de réaliser d'autres aménagements de sécurité « provisoires » destinés à tester des aménagements avant de les rendre définitifs pour veiller à leur efficacité et leur intégration. Ces aménagements viseront notamment la rue Brionsart, l'entrée de Libois, la rue Saint-Martin, la rue de l'Orgalisse.

Ce sont ainsi plus de 200.000€ d'investissements qui auront été engagés pour la sécurisation de nos villages.

Le programme communal de développement rural récemment adopté comporte également un plan communal de mobilité visant à mieux partager nos routes entre les différents usagers dont les piétons et les cyclistes.

## Zone d'activités artisanales à Ohey

Le Bureau Economique de la Province de Namur poursuit son travail d'étude relativement au projet d'implantation d'une petite zone d'activités artisanales à Ohey, destinée à accueillir les petites et moyennes entreprises installées et désirant s'installer à Ohey.

La localisation choisie en face de l'ancienne gendarmerie (et actuel poste local de police) ne l'a pas été au hasard. En réalité, au tout début de la procédure, la Commune a examiné la localisation avec le Bureau Economique de

la Province de Namur qui nous a précisé les critères à respecter impérativement pour une telle localisation : situation par rapport au noyau d'habitat, accès aux services et transports en commun, voiries principales.

Sur cette base, le territoire a été étudié et il s'est très rapidement confirmé que le seul axe pouvant potentiellement accueillir une zone artisanale était l'axe Andenne Ciney. Suite à cette conclusion, 5 localisations ont été examinées : près des Etablissements Nicolas et du Centre



des Travaux, à la sortie d'Ohey près du parc à conteneurs, vers Matagne et deux localisations le long de la Chaussée de Ciney.

Le Bureau économique de la Province a très rapidement exclu trois implantations à savoir celles près des établissements Nicolas et de la route de Huy, trop éloignée de l'axe principal, du centre du village et des transports en commun, et celle proche du parc à conteneurs car non contiguë à la zone d'habitat. Restait alors les deux localisations situées plus au centre d'Ohey, le long de la chaussée de Ciney. La première implantation, située entre le Delhaize et la Rue du Tilleul n'a pas pu être retenue pour différentes raisons : absence d'accessibilité facile depuis la Chaussée de Ciney, projets d'extension des infrastructures sportives dont le football d'Ohey, présence de zones humides.

Ne restait dès lors plus que la localisation actuellement retenue en concertation avec le Bureau économique. Contrairement à ce que certains affirment dès lors, le choix est pleinement concerté avec le BEP. Et c'est le choix le plus pertinent : preuve en est que son évaluation par la totalité des services régionaux a été très positive, le site se classant au niveau provincial juste après le site proposé par la Commune d'Havelange.



Ce choix déterminé, la Commune a discuté avec le BEP des exigences d'aménagement, d'intégration paysagère, urbanistique et environnementale et des limitations en termes d'activités possibles et leur localisation. Etude paysagère, qualité architecturale des futurs bâtiments, matériaux et gabarits utilisés, répartition des activités commerciales et artisanales en fonction de la proximité de la voie principale laissant les petites activités et très petites entreprises artisanales s'installer en arrière zone tandis que les activités commerciales seront proches de la chaussée de Ciney, création d'espaces verts tout autour du site comprenant de mares, vergers et haies pour assurer la séparation totale avec l'habitat, intégration d'espaces verts autour de chaque futur bâtiment, approche énergétique, mobilité, accès et sortie uniquement par la Chaussée de Ciney, préservation du chemin allant de la ruelle Thririonnet à la Rue du Berger comme chemin intégré dans le réseau de mobilité douce, concertation étroite avec les riverains du projet.

C'est sur ces bases que le travail du BEP s'organise pour assurer une intégration harmonieuse des activités économiques et artisanales au sein du village avec création d'une centaine d'emplois à la clef sur Ohey et des retombées positives pour toute la population.

## Création de nombreuses mares sur le territoire oheytois

Durant ces derniers mois, la Commune a créé, avec l'aide du GAL des Tiges et Chavées (auquel participe la Commune) et du PCDN, de nombreuses mares sur le territoire communal pour favoriser le réseau écologique, les mares jouant un rôle important en termes de biodiversité. Elles

ont été aménagées dans le Bois d'Ohey, dans le Bois d'Haillot, à Libois et bientôt à Baya, grâce à l'aide sympathique d'un habitant !

Encore un plus pour l'environnement et le cadre de vie.

## Gros travail de remplacement des panneaux de rue et de la signalisation

Vous l'aurez sans doute constaté au détour de différentes rues que vous parcourez, la commune procède actuellement à un remplacement des plaques de rue en particulier, voire à leur placement là où elles n'avaient pas encore été installées. Chaque rue va donc retrouver progressivement sa signalétique et une plaque comportant sa dénomination. Il était temps !

D'autre part, c'est également toute la signalétique et les panneaux routiers qui font l'objet d'un entretien de telle manière à renforcer la sécurité routière et à améliorer le cadre de vie en général.



# ACTIVITÉS 2012 POUR LA PETITE ENFANCE



## « Mettre des limites : est-ce un casse tête ou un jeu d'enfant ? »

Conférence du samedi 11 février 2012 au Foyer Rural d'Ohey

Par le docteur Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre.

En septembre 2011, les acteurs de la petite enfance sur Ohey se sont rassemblés : l'échevine des Affaires Sociales, Madame Noémie PIERSON, l'assistante sociale de la commune, Madame Françoise ROPSON, les médecins des consultations ONE du secteur, les docteurs Françoise PINEUX et François CLOES, les TMS de l'one, Mesdames SOUPART et DAEMEN ainsi que les bénévoles. Suite à cette rencontre, il est apparu important d'organiser une conférence-débat sur le thème des limites et repères à donner aux petits (et plus grands) enfants afin d'aborder ce sujet avec les parents et les intervenants de la petite enfance. En effet, lors des consultations ONE, les intervenants ont constaté que beaucoup de parents les interpellaient à ce sujet.

Cette conférence est donc le fruit d'une collaboration positive entre l'Echevinat des Affaires Sociales de la commune d'Ohey et l'équipe des consultations ONE qui ont choisi comme conférencier le docteur Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre, notamment au centre de santé mentale de Dinant.

120 adultes étaient présents pour écouter la conférence et poser des questions pertinentes pendant que 18 enfants jouaient avec les bénévoles de l'ONE dans le coin jeux, laissant ainsi la possibilité aux parents d'écouter attentivement. C'était un choix délibéré au départ par l'équipe organisatrice de planifier cette conférence un samedi après-midi pour permettre à un maximum de personnes intéressées par ce sujet d'y participer.

Cette conférence fut un franc succès et s'est clôturée par un petit goûter où chacun pouvait poursuivre les échanges et la discussion à son aise autour d'un morceau de tarte et d'un café ou un jus dans une ambiance conviviale.

La présence d'autant de professionnels de la petite enfance (médecins, puéricultrices, accueillantes d'enfants à domicile, éducateurs spécialisés,...) et de parents ont comblé les organisateurs et leur a prouvé que cette initiative répond à des besoins et est à poursuivre.

### INFOS :

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez consulter le site :

<http://www.alloparentsboobo.be/> qui contient des articles de fond du docteur Boutsen.



## Séances de massage pour bébés de 0 à 1 an

Les jeudi 1er - 15 et 29 mars  
2012 et Les jeudi 31 mai -  
7 juin et 21 juin 2012

Comme vous le savez peut-être déjà, l'Echevinat de la Petite Enfance en partenariat avec les consultations de l'ONE a organisé des séances de massage pour bébés de 0 à 1 an. Ces séances sont données par une formatrice en massage professionnelle, Madame Florence PEY-TIER.

Depuis des millénaires, les mères indiennes et asiatiques massent quotidiennement leurs enfants. Les scientifiques se sont penchés sur ces pratiques, et progressivement on découvre que les facultés tactiles sont, avec l'ouïe, les premières aptitudes sensorielles à se développer, et qu'elles le font avec une acuité extraordinaire. On prend aujourd'hui conscience que le massage appliqué au bébé ou au jeune enfant apporte beaucoup plus que de la détente. Il favorise son épanouissement.

Le premier module de 3 séances a eu lieu les jeudis 1er- 15 et 29 mars. Un deuxième module se donnera les jeudis 31 mai - 7 et 21 juin 2012 de 10 à 11h30. Ces séances GRATUITES seront organisées dans la grande salle des consultations de l'ONE au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment communal Place Roi Baudouin, 79/B à 5350 Ohey.

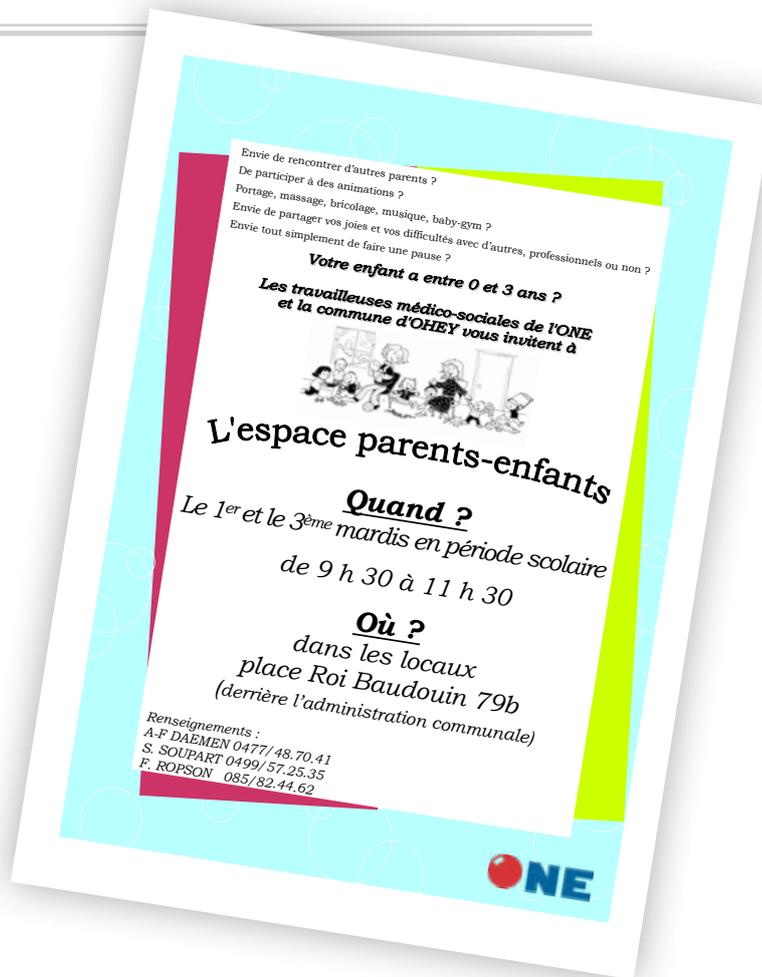


### INFOS :

Pour obtenir des informations, contacter l'Echevinat des Affaires Sociales : Françoise ROPSON, assistante sociale au 085/ 824.462 (les mardi, jeudi et vendredi)

**Pour vous inscrire\***, Sue Ellen SOUPART, Travailleur Médico-Social de l'ONE au 0499/57.25.35

\*NB : Le nombre de place est limité.



## L'espace rencontre parents enfants

Mettre le Folder de décembre 2011 comme dans numéro précédent (Ohey-espace rencontre affiche.pdf).

### Les thèmes abordés prochainement lors

#### « Des bébés rencontrés » seront :

- > Le mardi 6 mars 2012 : « Les repères et limites » suites de la conférence
- > Le mardi 17 avril 2012 : « Le sommeil »
- > Le mardi 15 mai 2012 : « L'alimentation »
- > Le mardi 19 juin 2012 : « Le soleil, les vacances et la pharmacie de voyage »



### INFOS :

S. SOUPART 0499/57.25.35  
F. ROPSON 085/82.44.62 (les mardi, jeudi, vendredi)





# LES AÎNÉS D'OHEY

## Retour sur le dîner dansant pour les aînés d'Ohey

Du samedi 4 février 2012 à la salle des fanfares

Malgré le grand froid et la neige, une centaine de personnes se sont déplacées pour venir dîner le samedi 4 février à la salle des fanfares. Au menu : apéro, lasagne de chez Farniente et crêpe mikado. Ce fut ensuite l'occasion de danser sur des airs d'autrefois et pousser la chansonnette avec l'accordéoniste, Claude Martin. La prise en charge financière de cette animation était assurée par « Les Titres Services d'Ohey ».

Ce dîner dansant était organisé par l'Echevine des Affaires Sociales, Madame Noémie PIERSON, en faveur des aînés de notre commune et en préparation du voyage à la mer qu'elle a programmé en mai 2012.



## Voyage à la mer pour les aînés

les 9 -10 et 11 mai 2012

La commune d'Ohey et plus particulièrement l'Echevinat des Affaires Sociales organise un séjour de 3 jours à la mer du Nord en mai 2012.

Le logement se fera à l'hôtel Neutralia à Oostende. Ce voyage comprendra plusieurs excursions dont la visite de Bruges.



### INFOS :

Françoise ROPSON au 085/82.44.62  
(les mardi, jeudi et vendredi)

## Reprise des cours de cuisine et pâtisserie pour les aînés

Pour le plus grand bonheur des gourmands, les ateliers cuisine et pâtisserie reprennent. Le premier cours a eu lieu le mardi 28 février 2012 et l'odeur des tartes embaumait les cuisines du Foyer rural.



### INTÉRESSÉ(E) ?

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à ces groupes en participant à ces ateliers, n'hésitez pas à contacter **Françoise ROPSON** au 085/82.44.62 (les mardi, jeudi et vendredi)



## Reprise des ateliers d'informatique pour les seniors

Après les vacances de pâques, l'asbl Dact'Ecole reprendra les modules de formation informatique adaptés aux aînés oheytois.



### RENSEIGNEMENT

Françoise ROPSON au 085/82.44.62  
(les mardi, jeudi et vendredi)



## SERVICE ALLOCATIONS HANDICAPEES :

### RAPPEL :

Permanence à la Maison Rosoux – Rue du Til-  
leul,95 à 5350 OHEY, uniquement les jeudis de  
8h00 à 16h00

Renseignements :  
Mme GREGOIRE – 085/82 44 67

### NOUVEAU !

Demande de carte de stationnement simplifiée  
depuis mars 2012 :

- 1) Vous êtes déjà officiellement reconnu par la  
Direction Générale Personnes Handicapées  
et répondez aux conditions :  
On ne délivre plus de formulaire de demande  
ni de déclaration, le seul document que l'on  
vous délivre est un accusé de réception.  
Donc vous ne devez plus fournir de photo,  
la DGHP obtient la photo via le Registre  
National. Vous signez la carte uniquement  
au moment de la réception. Il y a une case  
prévue à cet effet sur la carte de stationne-  
ment.
- 2) Vous n'êtes pas encore ou n'êtes plus  
reconnu par la DGPH  
Vous recevez toujours :
  - Un accusé de réception
  - Une déclaration en vue de l'obtention de la  
carte de stationnement
  - Un formulaire 3 et 4
 Si l'évaluation du handicap prouve que  
vous répondez aux conditions, on envoie la  
carte d'office à votre domicile. La photo est  
obtenue via le Registre National.

A noter que les anciennes cartes restent valables  
jusqu'à la date d'expiration (dans beaucoup  
de cas, il s'agit même d'une durée indéter-  
minée), vous ne devez donc pas demander  
une nouvelle carte.

## PLAINE DE VACANCES 2012 :

Chaque année, la commune  
d'ohey organise une plaine de  
vacances qui rencontre toujours un  
très large succès.

Plus de 200 enfants de tous âges participent  
aux activités nombreuses et variées proposées  
par une équipe d'animateurs dynamiques et  
accueillants.

Cette année la Plaine de vacances se déroulera  
du 23 juillet au 10 août 2012, soit 3 semaines.

Les modalités d'inscription et le programme des  
animations vous seront communiqués dans le  
courant du mois de juin, sachant cependant  
que, comme chaque année, il sera proposé  
une équipe spécifique pour les plus jeunes (3  
à 6 ans) qui seront accueillis au sein des écoles  
maternelles de Ohey, tandis que les plus grands,  
jusque 14 ans rejoindront leurs animateurs à  
HAILLOT où diverses disciplines leur seront pro-  
posées...

Nous vous accueillerons une fois encore avec  
grand plaisir et veillerons à tout mettre en œuvre  
pour que vos enfants puissent passer un bon  
moment de détente et de plaisir tout en mainte-  
nant des prix qui resteront très démocratiques !

### APPEL AUX CANDIDATS !

Si tu as 16 ans ou plus et que tu es intéressé(e)  
pour travailler à la Plaine de vacances 2012 en  
tant qu'aide-moniteur ou moniteur, envoie ta  
candidature avec tes coordonnées complètes :  
adresse, n° de téléphone, la période de travail  
ou tu es disponible (1ère , 2ème ou troisième  
semaine), le groupe souhaité (baby 3-6 ans  
ou grand 6-14) et une copie soit des diplômes  
obtenus ou une attestation scolaire mention-  
nant l'année d'étude.

Nous veillerons à ce que la sélection puisse  
intervenir dans les meilleurs délais.



### INFOS :

Mme GREGOIRE – Coordinatrice :  
085/824.467 - nathalie.gregoire@ohey.be  
Daniel de Laveleye- Echevin responsable :  
daniel.delaveleye@ohey.be

# « LE POINT SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES »

Lors de l'inventaire réalisé en 2008 par le contrat de rivière Meuse Aval, de nombreuses altérations ont été observées le long de nos rivières, et parmi celles-ci, de multiples rejets d'eaux usées. Il est vrai qu'autrefois, les eaux usées des habitations étaient souvent rejetées directement dans les cours d'eau. Mais si l'on veut préserver la qualité de notre « or bleu » pour les générations futures, l'assainissement de nos eaux usées est une nécessité absolue. Aujourd'hui, la législation impose donc d'épurer les eaux usées de tous les ménages wallons.

Les premières véritables législations en matière de protection des eaux contre la pollution sont apparues dans les années '70. Depuis, elles ont été revues à plusieurs reprises, notamment, sous l'impulsion de l'Europe. Jusqu'il y a peu, les « Plans Communaux Généraux d'Égoutage » (PCGE) constituaient l'outil réglementaire pour l'assainissement des eaux, mais aujourd'hui, c'est le PASH qui dicte sa loi, le « Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique ». Comme son nom l'indique, la gestion de nos eaux usées se fait dorénavant à l'échelle du sous-bassin (il en existe 15 en Région wallonne). Logique : l'eau qui s'écoule n'a que faire des limites administratives communales, provinciales ou régionales.

Concrètement, un PASH est un dossier composé d'une carte hydrographique accompagnée d'un rapport qui détermine les mesures et moyens à mettre en œuvre pour assurer l'épuration de nos eaux usées. Il détermine pour tout le territoire les endroits d'implantations des stations d'épurations, les tracés des collecteurs et des égouts et le régime d'assainissement applicable à chaque habitation,

Il existe trois types de zones soumises aux différents régimes d'assainissement :

- > **les zones d'assainissement collectif** (anciennement « zone d'égoutage ») dans lesquelles il y a actuellement ou il y aura prochainement des égouts ;
- > **les zones d'assainissement autonome** (anciennement « zone d'épuration individuelle ») dans lesquelles les habitations devront progressivement être équipées d'un système d'épuration individuelle (S.E.I.). La Région wallonne offre une prime de base à toute personne qui équipe d'un système d'épuration individuelle une habitation existante datant d'avant 1999 (date d'adoption du PCGE d'Ohey) ;

- > **les zones d'assainissement transitoire**, qui feront l'objet d'un reclassement ultérieur en régime d'assainissement collectif ou autonome, après une étude approfondie.

Mais que devez-vous faire exactement ?

Si vous êtes en zone d'assainissement collectif : y a-t-il un égout ?

OUI

- > Nouvelle habitation : il faut une évacuation séparée des eaux claires et des eaux usées. L'habitation doit rejeter ses eaux usées dans l'égout. Si celui-ci ne débouche pas encore dans une station d'épuration, une fosse septique toutes eaux by-passable doit être installée.
- > Ancienne habitation : l'habitation doit être raccordée à l'égout
- > Remarque : une dérogation à l'obligation de raccordement est possible en cas de système d'épuration individuelle conforme préexistant ou en cas de coûts de raccordement excessifs en raison de difficultés techniques rencontrées.

NON

- Nouvelle habitation : évacuation séparée des eaux claires et des eaux usées. Une fosse septique toutes eaux by-passable doit être installée. L'évacuation des eaux se fait de préférence par infiltration ou dans une eau de surface en cas d'impossibilité.
- Ancienne habitation : aucune obligation spécifique n'est imposée en attendant que l'égout soit posé.

Pour plus d'informations sur le réseau d'égoutage, contactez Pascal POLET, chef du Service Travaux de la commune d'Ohey : 0497/47.92.76



La taille d'une agglomération en matière d'épuration s'exprime en Equivalent Habitant (EH). Il s'agit d'une unité qui exprime la pollution moyenne de l'eau générée par une personne en une journée.

**Si vous êtes en zone d'assainissement autonome** : s'agit-il d'une nouvelle habitation (ou rénovation importante entraînant une augmentation du potentiel logement) ?

- > **OUI** > Un SEI agréé doit être installé. Aucune prime ne peut être octroyée pour une nouvelle habitation, par contre, une rénovation entraînant une augmentation du potentiel logement peut donner droit à la prime de base majorée.
- > **NON** > aucune obligation n'est prévue pour l'habitation concernée : l'installation d'un SEI se fait sur base volontaire (sauf exception, comme les zones prioritaires, les problèmes de salubrité publique ou les rénovations importantes augmentant le potentiel logement => imposition). Toutefois, il est toujours conseillé d'équiper son habitation d'un SEI, pour des raisons civiques et environnementales, mais aussi parce que tôt ou tard, un délai ferme sera défini pour la mise en conformité de toutes les habitations situées en zone d'assainissement autonome. De plus, la Région Wallonne a prévu deux avantages financiers pour ceux qui équipent

leur ancienne habitation d'un SEI : l'octroi d'une prime à l'installation pour les systèmes d'épuration individuelle et l'exemption de la partie de la facture d'eau liée à l'assainissement collectif.



### PLUS D'INFOS :

Pour consulter le PASH Meuse aval (celui qui nous concerne) et connaître le type de régime auquel est soumise la zone où vous habitez, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre administration communale ou consulter le site internet de la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). <http://www.spge.be>

L'administration de la Région wallonne peut également vous procurer la liste des systèmes d'épuration agréés, des services de contrôle ou des vidangeurs agréés. Pour obtenir ces informations, veuillez contacter la Division de l'Eau (au sein de la Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement). <http://environnement.wallonie.be>

## Liste des arbres et haies remarquables à Ohey : **UN ARBRE EN PLUS DE PROTÉGÉ !**

L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. Aujourd'hui, l'arbre considéré souvent comme une « Force tranquille » est néanmoins bien fragile. En effet, notre patrimoine arboré a payé et paye encore un lourd tribut à l'extension de l'habitat et à la péri-urbanisation de nos campagnes.

Afin de mieux protéger ces témoins naturels du temps, deux fonctionnaires de la Région Wallonne ont arpenté pendant dix ans, prairies, forêts, parcs et jardins à la recherche des arbres remarquables de la Région. Ce recensement, réalisé pour l'ensemble des 262 communes wallonnes, a permis de répertorier plus de 25.000 arbres et haies remarquables ! Chacun d'eux dispose d'une fiche signalétique reprenant leur description, leur localisation, leur état sanitaire, leur dimension et l'intérêt qu'il présente (paysager, taille exceptionnelle, dendrologique, curiosité biologique, historique, folklorique/religieux, repère géographique).

Ce travail représente un véritable outil pour la défense de notre patrimoine. En effet, ces haies, alignements ou arbres isolés remarquables sont protégés : toute modification de leur silhouette ou tout projet d'abattage sont subordonnés à une autorisation délivrée par le Collège communal après consultation des services de la Division de la Nature et des Forêts.

Cette liste des arbres et haies remarquables doit être régulièrement mise à jour, ce qui a été récemment réalisé à Ohey. Toujours dans un objectif de préservation de ce patrimoine végétal, le Collège communal d'Ohey, avec l'accord de la CCATM, a proposé l'ajout à la liste existante d'un impressionnant cornouiller mâle présent sur le territoire communal. Celui-ci pourra donc également bénéficier d'une protection dès que le ministre aura approuvé son caractère remarquable.



# CHEMINS ET SENTIERS,

## du tourisme durable à la mobilité douce !

Depuis quelques temps, la commune d'Ohey s'est engagée dans la réhabilitation de sentiers et chemins afin de promouvoir le tourisme durable via des boucles de promenades accessibles aux usagers doux (piétons, cavaliers, attelages, vélos...) et afin de favoriser la mobilité douce sur son territoire.

**Les projets touristiques durables se font en collaboration avec le GAL « pays des tiges et chavées », le Syndicat d'Initiative et le PCDN.**

Tout d'abord, en vue de récupérer les assiettes de certains chemins publics, des négociations ont été entamées avec les riverains des chemins et sentiers. Elles ont porté leurs fruits car, aujourd'hui, au moins 6 chemins sont à nouveau accessibles grâce à ces concertations. Ces rencontres et recherches de compromis se poursuivent aujourd'hui. A ce niveau, le travail des différents services communaux et leur opiniâtreté, mais aussi de très nombreuses coopérations avec des agriculteurs ouverts et constructifs doivent être soulignés.

Parallèlement et en collaboration avec le service de développement durable, le service des travaux travaille activement aux **aménagements et à l'entretien de ces chemins** (remise à niveau, élagage, pose de clôtures...). Les investissements nécessaires ont été effectués à ce niveau également par l'acquisition de matériel professionnel et polyvalent.

De concert, des habitants d'Ohey et des communes avoisinantes se sont également mobilisés afin de participer à la réhabilitation concrète des chemins, notamment dans le

cadre de l'action « **rendez-vous sur le sentiers** » coordonnée par l'asbl « sentiers.be ». Grâce à ces deux journées de travail, les usagers doux peuvent à nouveau circuler sur deux chemins à Evelette qui étaient envahis par la végétation.

En vue de garantir **l'entretien des chemins et d'assurer la pérennisation des boucles de promenades**, le service développement durable travaille sur la mise en place d'un plan et d'une carte identifiant les travaux d'entretien à réaliser pour chaque sentier et chaque chemin répertorié.

Au niveau des résultats, certaines boucles de promenades sont déjà accessibles aux usagers doux et d'autres le seront très prochainement. Afin de permettre à chaque personne d'utiliser ces circuits, deux **cartes** (en collaboration avec le GAL et avec le syndicat d'initiative) vont être publiées au printemps. Les adaptations et les nouveautés liées aux circuits équestres seront téléchargeables via un site internet lié au GAL.

**Le projet de mobilité douce en collaboration avec la Wallonie et l'asbl « sentiers.be »**

A travers le projet « **école au bout des pieds** », la commune participe à la sensibilisation des enfants des écoles d'Haillot et d'Evelette à la





mobilité douce. Cette action qui vise à inviter les enfants à se rendre à l'école à pied est également l'occasion de réhabiliter les sentiers aux alentours des endroits stratégiques d'un village comme l'école, les commerces... Nous voulons saluer le travail de la direction des écoles, des enseignants et la participation des enfants.

Ensuite, le projet « **chemins au naturel** » dans lequel la commune s'est engagée avec l'école d'Haillot propose aux enfants de contribuer à l'aménagement d'un chemin pour préserver et restaurer la biodiversité.

Enfin, depuis novembre 2012 et suite à un appel à candidature, la commune d'Ohey travaille, en collaboration avec l'asbl « sentiers.be », à la réalisation de son **réseau communal de mobilité douce**. Dans ce contexte, l'ensemble des

sentiers et chemins de la commune vont être passés en revue tant au niveau de la situation existante de droit, tant au niveau de la réalité sur le terrain. Par la suite, un réseau favorisant la mobilité douce sur l'ensemble de la commune sera identifié et réalisé.

**INFOS :**

**Si vous souhaitez plus d'information sur ces projets ou si vous souhaitez participer et soutenir un de ces projets, contactez-nous !**

- > **Didier Hellin**, Echevin du Développement  
Durable 0476/254 327 didier.hellin@ohey.be
- > **Marie-Laurence Jacquerye** : 085/824456 marie-laurence.jacquerye@ohey.be

## APPEL À PROJETS

pour notre traditionnelle distribution de plants de haie et de fruitiers haute tige

Vous possédez un terrain et vous souhaitez y installer une haie ou des arbres fruitiers d'anciennes variétés ? Saviez-vous que, depuis des années, le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et la commune d'Ohey distribuent des plants de haies gratuits et des arbres fruitiers haute tige au prix de seulement 5€ ? Pour en profiter, il vous suffit de demander les formulaires et de les remettre complétés dans les délais...



### Pour qui ? Pourquoi ?

Cette distribution s'adresse à toute personne possédant une propriété sur le territoire de la commune, qu'elle soit ou non domiciliée à Ohey et pour autant, bien entendu, que les plants soient bien installés sur le territoire de la commune d'Ohey. En effet, le but est de densifier le maillage écologique de la commune en favorisant la biodiversité par la plantation d'espèces locales en lieu et place des traditionnels conifères et autres thuyas monotones, peu intégrés dans notre paysage rural et franchement peu attrayants pour la faune. Dans votre nouvelle haie diversifiée, vous aurez le bonheur de découvrir tout un petit monde fascinant : des insectes qui y trouveront refuge, des oiseaux qui viendront s'y nourrir... Elle fera aussi le bonheur des hérissons qui s'y abriteront en hiver...

### Comment procéder ?

Si vous avez un projet de plantation et que vous souhaitez profiter de la distribution, il vous suffit de vous procurer les formulaires de commande,





téléchargeables sur le site de la commune ou disponibles à l'administration communale dans le courant du mois de juin. Nous vous invitons à venir le samedi 9 juin de 13h30 à 17h30 à la Maison communale : les membres du PCDN vous y accueilleront, vous conseilleront et vous aideront à remplir vos formulaires de commande. Si vous ne pouvez vous y rendre, remplissez soigneusement les documents, selon les instructions, établissez notamment un plan de votre projet de plantation, indiquez le nombre de plants dont vous avez besoin et faites-les parvenir à l'administration communale pour début juillet au plus tard (respectez la date limite inscrite sur les formulaires, sinon votre projet ne pourra être pris en compte). Votre projet sera alors analysé par le PCDN afin de s'assurer qu'il répond bien aux exigences (voir ci-dessous). Si ce n'était pas le cas, le PCDN vous recontacterait afin de redéfinir votre projet.

### Les exigences à respecter

Pour les raisons exposées à propos de la biodiversité, vous devez nécessairement commander 3 essences différentes au moins (donc, pas de haie composée uniquement de hêtres ou de charmes) : ce type de haie présente une plus grande diversité de feuillages, de fleurs et de fruits, offre une plus grande résistance aux maladies et possède un bien meilleur équilibre biologique. A l'exception des grands arbres, il est recommandé de planter chaque espèce par petits groupes de 3, 4 ou 5 pieds, de façon à lui permettre une bonne reprise malgré la concurrence éventuelle d'une espèce voisine à croissance plus rapide.

Il vous est également demandé de prévoir une couverture du sol entre les plants pendant 2 ou 3 ans (broyat de branches, écorces...) afin d'éviter la concurrence des plantes herbacées sans utilisation d'herbicide (ce qui n'aurait pas de sens dès lors que l'on désire favoriser la biodiversité).

Vous pouvez planter votre haie sur un seul rang (écartement entre plants de minimum 50

à 75 cm) ou sur plusieurs rangs (écartement entre plants de 1 m).

### Et pour les arbres fruitiers ?

A l'instar des haies, la distribution de fruitiers haute tige par la commune et le PCDN a pour objectif de favoriser la biodiversité en créant des refuges pour les insectes, oiseaux et autres animaux dans les vergers ainsi que des couloirs permettant leur déplacement et la recolonisation du territoire oheytois par les espèces menacées (maillage écologique).

**Outre l'intérêt pour la conservation d'un patrimoine génétique en voie de disparition, les vergers d'anciennes variétés offrent en effet un lieu d'accueil privilégié pour la faune. Ces variétés, et plus particulièrement les hautes tiges, présentent également l'avantage d'être mieux adaptées à nos sols et plus résistantes aux maladies, donc de ne pas nécessiter de traitement particulier, à l'exception de la taille.**

La seule exigence à respecter est ici de disposer de la place suffisante, étant entendu qu'un fruitier haute tige doit être planté à 10 m au moins d'un autre arbre. Comme pour les plants de haies, nous mettons à votre disposition un choix de nombreuses variétés traditionnelles : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et pêchers. Une petite participation de 5€ par arbres vous est demandée, soit 1/5 à peine du prix d'un fruitier haute tige.



### ENCORE DES QUESTIONS ?

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service du Développement durable : Marc Crucifix, coordinateur PCDN (085/824 476, marc.crucifix@ohey.be). Les membres du PCDN sont également à votre écoute pour vous conseiller : ils organisent une séance d'information pour vous aider à remplir vos formulaires de commande le samedi 9 juin de 13h30 à 17h30.

# 3 NOUVELLES ACTIONS

## du Plan Communal de Développement de la Nature

Depuis longtemps, vous le savez, la commune d'Ohey multiplie les gestes en faveur de l'environnement. Cette année, Ohey est devenue commune Maya et à ce titre, elle s'est engagée à préserver les insectes pollinisateurs et à favoriser plus encore la biodiversité sur son territoire. C'est pourquoi le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) d'Ohey a programmé plusieurs actions visant à renforcer la biodiversité : multiplier les fleurs sauvages, qui attirent les insectes pollinisateurs, aider à installer des abris à insectes dans les jardins et donner un coup de pouce aux apiculteurs débutants.

### 1. Distribution de graines de pré fleuri

Les jardins sauvages vous séduisent et vous souhaitez aménager une partie de votre jardin en pré fleuri ? Cette année, pour la première fois, le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) et la commune d'Ohey ont décidé de distribuer, avec l'aide de la Région wallonne, des graines de pré fleuri et de vous accompagner dans la réalisation de votre projet.

Cette distribution de graines de pré fleuri s'adresse à toute personne possédant une propriété sur le territoire de la commune, qu'elle y soit ou non domiciliée et pour autant, bien entendu, que les graines soient bien semées sur le territoire d'Ohey. En effet, le but est de densifier le maillage écologique local et de favoriser la biodiversité.

Le PCDN analysera toutes les demandes et si celles-ci dépassent la quantité de graines disponibles (soit 30 à 35 ares au total), celles qui répondront le mieux aux critères du maillage écologique et réuniront le plus de conditions favorables à la réussite seront sélectionnées, l'objectif restant bien entendu de satisfaire toutes, sinon un maximum de demandes.



### COMMENT PROCÉDER ?

Si vous souhaitez profiter de la distribution, nous vous conseillons de venir au stand que le PCDN animera à l'occasion de Fer en Mai, le samedi 5 mai 2012. Vous y trouverez des conseils pour installer un pré fleuri et une aide pour remplir votre formulaire de demande. Si vous ne pouvez vous y rendre, il vous suffit de vous procurer le formulaire téléchargeable sur le site de la commune ou disponible à l'administration communale. Vous le remplissez soigneusement et établissez notamment un plan de votre projet en précisant la surface concernée. Vous le remettez au service du développement durable de l'administration communale en respectant la date limite inscrite sur le formulaire, sinon votre projet ne pourra être pris en compte.

### 2. Construisez et placez dans votre jardin un abri à insectes

Des jardins sauvages, des prés fleuris, des arbustes mellifères... Reste maintenant à accueillir des insectes dans votre jardin ! Le Plan Communal de Développement de la Nature organise le samedi 5 mai, dans le cadre du week-end Fer en Mai, un atelier de fabrication d'abris à insectes.

Le PCDN d'Ohey vous y aidera à réaliser votre propre abri à insectes. Les matériaux seront mis à votre disposition grâce à l'aide de la Région Wallonne. Les bénévoles du PCDN apporteront leur aide, leurs conseils et leurs outils afin que l'atelier soit accessible à tous, même aux non bricoleurs et aux enfants. Et lorsque vous aurez réalisé votre abri, tous les conseils vous seront donnés pour correctement l'installer dans votre jardin.

### 3. Participez à notre rucher collectif

L'apiculture vous attire ? Vous êtes passionné d'apiculture et vous ne pouvez exercer cette passion chez vous par manque de place ou pour une autre raison ? Le Plan Communal de Développement de la Nature d'Ohey met sur pied cette année un rucher collectif dans lequel vous pourrez disposer de votre ruche personnelle, récolter votre propre miel et progresser avec d'autres dans la passion des abeilles...



### ENCORE DES QUESTIONS ?

Pour tout renseignement complémentaire sur l'une de ces trois actions, le mieux est de vous rendre le samedi 5 mai au stand que le PCDN animera à l'occasion de Fer en Mai : les membres du PCDN y seront à votre écoute et répondront à vos questions.

A défaut, n'hésitez pas à contacter le Service du Développement durable : Marc Crucifix, coordinateur PCDN (085/824 476, marc.crucifix@ohey.be)



## Participation de la Commune d'Ohey au Championnat des énergies renouvelables :

# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Ohey participe au Championnat des énergies renouvelables organisé par l'asbl APere, asbl de promotion des énergies renouvelables. Une des rares communes namuroises et l'une des plus petites communes participantes. Car Ohey, grâce à son dynamisme en matière d'énergie, de développement durable et à la mobilisation de sa population, figure incontestablement parmi les bons élèves.

Ohey est ainsi une des toutes premières communes rurales de Wallonie à mener un bilan carbone particulièrement poussé pour définir une stratégie d'avenir en matière d'énergie. Ohey a investi ces dernières années dans un important programme d'économies d'énergie. Ohey implique sa population dans la réflexion : groupe énergie, journée énergie, guichet communal énergie. Ohey a conçu un réseau de chaleur communal particulièrement ambitieux pour une petite commune qui a d'ailleurs valu à la Commune le prix du meilleur projet technique des Communes les plus Clim'actives en 2009. Ce réseau de chaleur va permettre de chauffer 11 bâtiments communaux et une trentaine de bâtiments et logements privés. Ohey investit dans les énergies renouvelables en étudiant le potentiel de ces énergies sur son territoire, en étudiant la faisabilité d'un village bioénergétique et en travaillant sur une implantation éolienne maîtrisée avec participation citoyenne et préservation des paysages.

Dans le cadre du championnat des énergies renouvelables, plus de 288 citoyens oheytois auront voté sur le site [www.championnat-er.be](http://www.championnat-er.be) pour soutenir la commune dans sa démarche, et ce en moins de trois jours ! Belle performance qui nous aura permis de remonter dans le top 10 ! Merci à toutes et tous pour votre mobilisation. A suivre sur le site dans les prochaines semaines lorsque les résultats définitifs seront publiés.

**Merci aussi pour vos messages sympas ! Voici un florilège de messages postés par la population :**

Tous mes encouragements !

Je vote pour une vie future plus écologique et plus économique dans ma commune

Superbe petite commune ou il fait bon vivre, et ou on connaît encore ses voisins...

Je vote car je trouve que le dynamisme très présent dans ma commune, pour le développement durable doit être encouragé

J'encourage la commune d'Ohey dans son engagement pour le développement durable

Vive notre charmant village où il fait bon vivre !

Commune super - Collège Communal super attentif au respect de l'environnement, à la qualité de vie des citoyens

Oyez oyez Oheytois. Construire l'avenir pour nos enfants. Votons

Je vote pour le choix d'énergies propres et renouvelables

## Plan d'Action : LES TAGS

La « politique policière » de notre Zone de Police est entérinée dans un « Plan Zonal de Sécurité » portant sur les années 2009 à 2012. Celui-ci pointe trois priorités : la sécurité routière, la criminalité itinérante et les incivilités.



La Direction Proximité est chargée de la mise en œuvre d'actions concrètes contre ces dernières. Au cours de cette année 2012, nos actions cibleront plus spécifiquement les Tags.

### Qu'est-ce qu'un tag ?

Vous savez ce sont ces belles décorations qui font la joie de certains grands artistes peintres en herbe mais qui abîment votre façade ou votre porte de garage. Une autre définition pourrait être : « un pseudonyme artistique de barbouilleurs de murs »

Ces faits constituant des dégradations ne sont ni plus ni moins que du vandalisme et ils dégradent le paysage urbain ou rural.

Qu'allons-nous faire ? Tout d'abord vous sensibiliser au moyen de cet article dans votre périodique préféré. Nous sollicitons de votre part une réaction rapide en vue de faire constater les faits. Il est de première importance qu'un relevé soit effectué par les membres de notre Zone de Police. Vous pourrez dès alors procéder au nettoyage pendant que nous entamons les recherches en vue de l'identification du ou des auteurs.

Ces « dégradations » seront ensuite enregistrées dans une banque de données (très colorées) qui permet souvent de regrouper certains faits et même parfois d'identifier certains auteurs grâce, notamment, à leur « signature ».

Ne perdons pas de temps : « Le tag appelle le tag » : ne laissons pas traîner les choses et faisons les disparaître rapidement dès le constat effectué. Nos équipes se tiennent à votre disposition.

Ne laissons pas ces faits impunis. Ils coûtent beaucoup d'argent aux victimes potentielles que nous sommes. Petite anecdote : Parmi toutes ces victimes la plus importante est sans conteste la SNCB à qui il en a coûté en 2009, 1,5 millions d'euros.



### APPELS D'URGENCE

En tout temps, pour des appels d'urgence : 112.

**CP ANTOINE F.** Directeur de la Proximité  
085/823.508



# LE SERVICE DE VOITURAGE

de Caiac rencontre un succès grandissant.

À l'initiative de l'asbl Caiac et de ses partenaires, les habitants d'Ohey, Assesse et Gesves et qui rencontrent des difficultés de déplacement bénéficient d'un service d'aide au transport de personnes assuré par des chauffeurs bénévoles.

Les chauffeurs bénévoles jouent également un rôle important pour permettre aux personnes âgées isolées de fréquenter nos Maisons d'accueil communautaires, tant à Maillen qu'à Ohey.

## Un accueil en journée pour les seniors

Sortir de chez soi, rompre l'isolement, participer à des activités variées, c'est ce que propose la maison d'accueil communautaire d'Ohey. Elle est ouverte aux personnes de 65 ans et plus les 1er et 3e mardi du mois de 9h à 16h en la salle du Foyer Rural. Dans une ambiance familiale, et en présence d'un animateur professionnel de l'ADMR d'Annevoie, les participants préparent et partagent le repas de midi.

Une participation aux frais de 13 € par journée est demandée. Ce montant comprend le repas complet (entrée-plat-dessert) et le matériel d'animation. L'asbl Caiac peut organiser le transport pour les personnes qui le souhaitent.



## RENSEIGNEMENT

Véronique CORNETTE au 083/656.336



Depuis sa création, la fréquentation de ce service n'a pas cessé de progresser. Ainsi en 2011, les 14 chauffeurs bénévoles ont assuré 552 transports (soit une moyenne de 46 transports par mois) et parcouru un total de 17.840 km.

Les collaborations avec les services communaux et les CPAS des trois communes ont été renforcées, notamment pour les personnes qui souhaitent se rendre à des activités tels que cours de cuisine ou distributions de légumes.

# LES CONCERTS SE SUIVENT ET NE SE RESSEMBLENT PAS À LA FANFARE D'OHEY

Les 29 et 30 octobre 2011, notre commune a eu le privilège d'accueillir pour la deuxième fois, dans la Salle des Fanfares, le Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Festival USM). L'USM regroupe actuellement environ 500 sociétés musicales (fanfares, harmonies, orchestres, chorales, etc.), soit plus ou moins 18.500 musiciens. Douze de ses sociétés, couvrant toute la Wallonie, de Malmedy à Charleroi et de Jodoigne à Barvaux, se sont produites à Ohey, devant un public nombreux, enthousiaste, et parfois étonné de la modernité d'un art populaire qu'on considère trop vite comme dépassé.

Le mois suivant, la Fanfare célébrait Sainte-Cécile, la patronne des musiciens, au cours d'une messe en notre église. Les membres de la fanfare se sont ensuite retrouvés à la salle pour écouter les jeunes musiciens, formés par Marcel Abraham, et fêter dignement leur patronne.

En décembre, nouveau changement de décor pour notre concert de Noël. Après deux années au cours desquelles les caprices de la météo hivernale avaient perturbé l'organisation de ce concert, 2011 fut une année faste. Les concerts donnés par la fanfare d'Ohey, dirigée depuis quelques mois par Gary Rodric et par la cho-



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales



rale Méli-Mélo ont enchanté le public, bien que les plus jeunes aient été encore plus captivés par l'arrivée du Père Noël.

Si le début de l'année est traditionnellement moins chargé pour les musiciens de la fanfare, la préparation du souper choucroute du 31 mars, avec la formation Ohey'rbayern, dirigée

par Marcel Abraham, et du Festival des fanfares du 22 avril représente pour les bénévoles une lourde charge de travail. Nous sommes persuadés que ces deux manifestations traditionnelles de notre société rencontreront en 2012 le même succès que les années précédentes.

## UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS...

... mais chaque printemps nous ramène un Festival des fanfares

Un été pourri, un automne clément, un hiver d'abord doux puis polaire, un printemps mitigé : on ne peut plus se fier ni à Monsieur Météo ni aux dictons qui prédisaient le temps à nos grands-parents.

En revanche, la fanfare est toujours fidèle au rendez-vous et nous apporte chaque printemps un Festival des fanfares mémorable. Cette année, il aura lieu le dimanche 22 avril. Au moment de rédiger ces lignes, le programme musical n'est pas encore définitif, mais nous pouvons déjà vous dire que le niveau musical permettra de satisfaire tous les mélomanes : un concert apéritif par la fanfare d'Ohey, dirigée par son nouveau chef Gary Rodric, d'Evelette, suivi de concerts données, probablement, par la Royale Union Musicale de Petit-Dour, par la Lyre Luxembourgeoise de Barvaux-sur-Ourthe et par une autre société surprise.

Mais il n'y a pas que les mélomanes qui seront à la fête ce 22 avril. Les amateurs de bonne chère ne seront pas oubliés : comme chaque année, les bénévoles de la fanfare vous prépareront un barbecue géant à un prix très démocratique. N'hésitez pas à réserver rapidement pour être certains de pouvoir vous régaler du buffet de crudités, des pommes de terre et des viandes que nous vous préparerons.

**Rappel :** la fanfare organise des cours de musique pour les enfants de l'entité et des environs. Pour tout renseignement, prenez contact avec Marcel Abraham (085/61.18.06).

# MAISON DE LA MÉMOIRE

Prochainement, s'ouvrira à Ohey une «Maison de la mémoire», instaurée par le Syndicat d'Initiative avec l'aide de la commune d'Ohey.

La sauvegarde des témoins de la vie dans nos villages, de l'histoire des gens et des événements qui ont profondément forgé notre terroir, ont toujours fait partie de nos préoccupations et de nos actions. L'intérêt suscité parmi les personnes déjà rencontrées, montre l'urgence d'une sauvegarde du petit patrimoine, tant par sa récolte, que par sa mise en valeur ou sa restauration. Cette maison, montrera les divers aspects d'une vie rurale et associative déjà bien estompée dans nos souvenirs.

Pour la concrétisation de ce projet, nous souhaitons votre participation, en nous invitant dans vos greniers, dans vos vieux albums photos, dans vos tiroirs à archives ou simplement dans vos boîtes à souvenirs, celles de votre famille ou de vos amis. Ne jetez rien de ce qui peut témoigner de notre passé et de notre histoire, tels vos documents anciens concernant les mouvements associatifs, et la vie rurale en général : témoignage, photos, films, documents, affiches,

tickets, publicités, articles de presse, cartes postales, carnets militaires, actes de vente, livres de raison, etc... Le petit patrimoine privé, particulier et rare, peut être prêté pour une mise en valeur lors d'expositions temporaires.

Notre matériel informatique, nous permet de copier, même à votre domicile, vos documents anciens.



## POUR PARTICIPER

Pour participer à notre projet, contactez directement les membres du Syndicat d'Initiative d'Ohey, ou par téléphone au 0472376056. Pour en savoir plus, consultez la page:  
<http://www.condroz.net/ohey>

# UNE MAISON DES JEUNES

pour tous les jeunes de l'entité d'Ohey

Située historiquement à Evelette depuis 1992, la MJ Evelette est une asbl indépendante et pluraliste reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie Bruxelles, la commune d'Ohey et la Région Wallonne et emploie trois personnes. C'est un conseil d'administration et une équipe qui croient au potentiel des jeunes et qui met tout en oeuvre pour qu'ils puissent être reconnu comme acteurs à part entière au sein de notre société.

Sa mission principale est d'amener les jeunes à devenir des citoyens actifs, critiques et responsables au sein de notre société. C'est un lieu de vie, d'écoute et d'expérimentation.

Par ses permanences d'accueil et l'organisation d'ateliers hebdomadaires, la MJ entre en contact avec les jeunes et les invite à vivre ensemble pour construire des actions, des projets.

Par ses ateliers, elle favorise la rencontre entre les jeunes de l'entité d'Ohey et sa périphérie et leur permet d'apprendre une technique artistique, de développer leurs talents, de découvrir le monde de la création et de l'expression artistique.

Par l'organisation de sorties (théâtre, danse, cirque, ...) elle permet aux jeunes de s'ouvrir à la culture et au monde de l'imaginaire et de l'émotion.

Depuis 3 ans, nous avons décidé de renforcer la dynamique création. Après la participation à la création collective d'« une autre Carmen » jouée devant 1000 personnes au Palais Opéra à Liège, nous remettons le couvert et proposons aux jeunes de l'entité d'Ohey de partager avec nous l'aventure de la création d'une version de la « Traviata » revue par 60 jeunes issus de différentes maisons des jeunes. Notre Maison de Jeunes proposera les techniques suivantes : danse, théâtre et chant.

Les jeunes intéressés par ce projet doivent avoir 14 ans minimum et contacter au plus vite par mail [juliemje@gmail.com](mailto:juliemje@gmail.com) pour recevoir toutes les informations. Le spectacle sera joué une seule fois, le 1 décembre 2012 à l'opéra de Liège. Nous soutenons également une jeune compagnie composée d'ainés de nos ateliers « danse ».

Par la participation des jeunes dans ses structures et dans les projets, la MJE favorise la prise de responsabilités et l'engagement. Un bel exemple : le projet « Bluebird festival », dont la troisième édition aura lieu le samedi 28 juillet 2012.

Les jeunes sont les adultes de demain. Par son passage dans notre MJ, nous espérons que le jeune aura grandi au travers des expériences vécues et sera mieux armé pour assumer sa vie d'adulte.

La Maison des Jeunes d'Evelette mène également un travail de réflexion au sujet de la jeunesse.

La jeunesse représente 1/5 de la population de l'entité d'Ohey.

Une enquête « Etre jeune et vivre dans la commune d'Ohey » a été menée auprès de l'ensemble des jeunes de 11 - 20 ans. 134 jeunes de 11 à 20 ans ont répondu au questionnaire. Cela signifie que 21% de la population concernée a donné son avis.

Nous profitons de cet article pour remercier tous les jeunes ayant participé à l'enquête en nous renvoyant leur questionnaire et/ou en acceptant un entretien avec nous !

Grâce à eux, nous avons pu récolter les réponses aux questions que nous nous posions. Nous sommes parvenus à un certain nombre de résultats qui nous éclairent sur la manière dont les jeunes occupent leur temps libre après l'école et le week-end et sur ce qu'ils pensent de leur situation en tant que jeune vivant à Ohey.

Nous envisageons fin juin de présenter les résultats de cette enquête aux membres du collège et du conseil communal.

Nous allons également inviter en septembre les différentes formations politiques communales pour un débat sur la politique de jeunesse à développer dans la Commune d'Ohey.

Si participer à l'aboutissement de l'enquête vous intéresse : en tant que jeune ou qu'« acteur jeunesse », n'hésitez pas à prendre contact avec Julie, animatrice de la MJE.

Plus spécifiquement sur le rôle de la MJ Evelette, nous aimerions avoir l'avis des jeunes et des parents de l'entité d'Ohey sur ce qu'ils attendent de la MJ Evelette dans les 4 prochaines années.

Ces informations précieuses, nous aiderons à définir les grands axes de notre projet d'action pour 2013 à 2016.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions et vos attentes par mail via l'adresse suivante : [juliemje@gmail.com](mailto:juliemje@gmail.com).

 **INFOS**

Le nouveau n° de tél de la MJ Evelette est le 085/713.783  
 Site web : [www.mjevelette.be](http://www.mjevelette.be)  
 Gsm équipe d'animation : 0498/624.626 - 0491/10.72.69



# MAISON DES JEUNES D'EVELETTE :

## CAMP VÉLO ÉTÉ 2012

À la découverte du Nord-Pas-de-Calais | DU VENDREDI 3 AOÛT AU VENDREDI 10 AOÛT 2012 | CAMP DESTINÉ AUX JEUNES DE 13 À 15 ANS



La Maison des Jeunes d'Evelette organise depuis quelques années des camps vélo en Belgique et à l'étranger.

Nous proposons aux jeunes de partir à la découverte d'une région à vélo pendant une à deux semaines. L'an passé, nous avons traversé l'Alsace de Strasbourg à Colmar !

La spécificité de notre camp est de proposer aux jeunes des vacances différentes en allant à la découverte - culturelle et historique- d'une région.

Le camp vélo est avant tout des vacances et il ne faut pas être un grand sportif pour se joindre à l'aventure. Nous proposons diverses activités durant le séjour : visites de villes et de musées, activités de plein air, activités de détente... Le logement se fait en camping, sous tentes (fournies par la MJE et transportées en camionnette avec le reste de l'intendance). Le tout se déroule dans une ambiance détendue,

agréable et d'entraide. A la MJE, nous favorisons le « vivre ensemble » !

L'encadrement du séjour est assuré par trois animateurs. Un véhicule assure le transport des bagages.

Ce camp vélo est ouvert à tous les jeunes de la commune nés en 99-98-97. Nous serons heureux de pouvoir accueillir votre fille ou votre fils pour cette nouvelle expérience !

Nous partirons dans le nord de la France pendant 7 jours (du 3/8 au 10/8). Activités proposées : initiation au catamaran et au char à voile (encadrement assuré par un animateur breveté de l'EFV), randonnée à pied...



### INFOS

N'hésitez pas à prendre contact avec Dominique ou Julie à la MJE (0498/624.626-085/713.783 ou [juliemje@gmail.com](mailto:juliemje@gmail.com)). Les inscriptions pour le camp seront clôturées le 20 mai 2012.



## Dîner annuel

# MAISON DES JEUNES D'EVELETTE

**Dimanche 15 avril** - La Maison des Jeunes d'Evelette a le plaisir de vous inviter à son dîner annuel le dimanche 15 avril à partir de midi. La Suède sera mise à l'honneur par les jeunes qui traverseront ce pays en vélo durant l'été !

- > Apéritif Nordique et zakouski
- > « Köttbullar och sås » (Boulettes de viande avec sauce et confiture d'airelles)
- > Buffet gourmand
- > Café et thé

Animation et ambiance suédoise assurée par les jeunes de la MJE !

**Prix** : 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants (- de 12 ans)

**Réservation** avant le 5 avril au 085/713.783 ou via [juliemje@gmail.com](mailto:juliemje@gmail.com)





## PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT VOTRE CAISSE

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la descente annuelle des caisses à savon folkloriques d'Evelette. Et oui, cet événement incontournable en Wallonie se rapproche à grands pas. Le dimanche 20 mai 2012, pour la 20ème année consécutive, des engins plus délirants les uns que les autres dévaleront la rue Adèle Thomas à 15h, 16h et 17h + une descente de nuit à 22h.

Comme chaque année, nous souhaitons que votre caisse à savon respecte un des critères suivants :

originale – insolite – délirante – humoristique. Nous rappelons que ce n'est pas une course de vitesse, mais juste un événement familial à ne manquer sous aucun prétexte, un moment de saine détente dans un esprit bon enfant et convivial. Vous êtes un fan de cet événement, merci d'en parler autour de vous.

A vos planches, vis, boulons..... titillez quelque peu votre imagination, demandez un coup de main à votre papa, votre grand-père, votre tonton, votre voisin... et lancez-vous dans la construction de votre caisse à savon.



### RÈGLEMENT ET INSCRIPTION

085/713.783 ou [mjevelette@gmail.com](mailto:mjevelette@gmail.com)

## CONCERT DE PIERRE SIMON

Vendredi 4 mai 2012 à 20h30 | Salle de la Fanfare à Ohey

Tout Public

Pierre Simon émerveille. Quand il enfle le collier de ses chansons, ses perles d'inspiration sont irisées comme le petit matin, insoumises comme la mer ; vivifiantes comme l'iode ou crémeuses comme l'huitre qui swingue dans une bouche en cœur. Il donne à rire, à danser mais aussi à penser. Son art noble et populaire, les coups de cordes ou de baguettes magiques de ses musiciens font jaillir du chapeau du ciel de très accessibles étoiles. On en a plein les yeux, illuminés et joyeux.

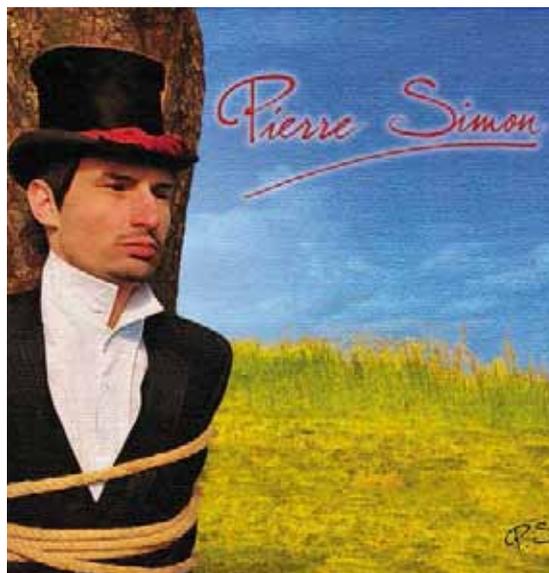


### INFOS

Prix : 10€ /9€ - Art 27

Durée : 60 minutes.

Info et réservation : Centre Culturel d'Andenne  
085/84.36.40



# RSC OHEYTOIS

Chers amis sportifs,

A la mi-saison, il est bon de faire un petit bilan de nos équipes engagées dans les diverses catégories. Nous comptons actuellement 322 membres répartis dans 14 catégories :

Poussins, 4 Diablotins (U9), Pré-minimes (U11), 2 Minimes(U13) Semi-provinciaux et régionaux, Cadets(U15), Scolaires (U17), Juniors(U21), P4, P2 et Vétérans.

Pour encadrer tous ces joueurs, nous pouvons compter sur pas moins de 14 entraîneurs et un coordinateur de jeunes. A cela nous sommes heureux de pouvoir associer un nombre important de bénévoles qui travaillent sans relâche pour que notre club puisse fonctionner.

Nous sommes également satisfaits du suivi des parents lors des prestations de nos joueurs, ainsi que de leurs présences à nos manifestations.

En ce qui concerne notre agenda, nous tenons à rappeler que le stage de Pâques aura lieu du 10 avril au 13 avril 2012 inclus de 14h00 à 18h00. Le stage se terminera par un repas à partir de 18h30. Ce stage est organisé pour les jeunes de 5 à 14 ans.

Les inscriptions se feront au n° tel suivants :

Pol Gillet 0476/ 24 47 02 | Michel Chapelier 0478/ 91 60 86 | Freddy Lixon 0477/ 45 49 92

Le Tournoi du RSC Oheytois se déroulera le samedi 2 juin 2012. Ce tournoi réunira pas moins de 52 équipes réparties sur une seule journée.

Le tournoi de pétanque sera organisé au mois de juillet 2012.

Pour en terminer nous aimerions remercier Mr Eric Hallin et son épouse pour le travail qu'ils ont accompli pendant 17 ans au sein de notre club. Encore MERCI.

Nous sommes également à la recherche de candidats entraîneurs pour nos équipes de jeunes et d'un coordinateur pour la saison prochaine. Pour tout renseignement contacter Freddy LIXON au 0477/ 45 49 92.

Au nom du RSC Oheytois, je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement du club.

Pour le RSC Oheytois  
**Freddy LIXON Président**





TaeKwonDo :

## CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 2012 DE TAEKWONDO.

Le week-end des 21 et 22 janvier, l'U.N.B.T.U. (fédération nationale de taekwondo) en association avec le club local TKD Poom organisait à Maasmechelen (Limbourg) le Championnat de Belgique 2012 de TaeKwonDo.



**Les différents styles :** Poomsea (technique) et Kyorugi (combat) étaient représentés, respectivement le samedi et le dimanche. A cette occasion, l'Ambassadeur de Corée (le TaeKwonDo est un art martial originaire de Corée) a fait l'honneur de sa présence pour l'ouverture de la compétition et a pu assister à une démonstration de l'équipe nationale belge.

Seul bémol du week-end, les informations de la compétition nationale ont été données uniquement en néerlandais le samedi. Steve GROMMEN (président de l'UNBTU) a rectifié directement et a fait tout son possible pour que toutes les informations soient diffusées dans les deux langues nationales le dimanche.

Au vu des résultats engrangés aux différentes rencontres de début de saison, c'est décomplexé que le TaeKwonDo Wallonie Ohey a inscrit pour la première fois des élèves à cette compétition regroupant l'élite belge. Les sociétaires du club étaient répartis dans différentes catégories et styles qui composent le TaeKwonDo.

Les résultats du samedi sont les suivants : Léa BURTON (10ans) est sacrée Championne de Belgique de la catégorie débutante (8-10 ans). Méva Cinier (9ans) grimpe également sur le podium et se classe 3ème. Kenji ROQUET (10ans) se classe 3ème dans la catégorie débutant (8-10ans). Colin BURTON (11ans), après une très belle prestation se classe à la 5ème place derrière des adversaires plus agés et gradés (11-13ans). Florence BOUCHAT (14

ans) est sacrée Championne de Belgique dans la catégorie junior (14-17ans). Boris LIBERT (14 ans) est sacré Vice-champion de Belgique de la catégorie junior (14-17ans). Kristelle Warnon est sacré Vice-championne de Belgique Senior. Gauthier PIRET se classe 4ème et Xavier MANQUET termine quant à lui 5ème de la catégorie Senior. En ce qui concerne le dimanche, les résultats sont les suivants : Léa BURTON (10ans) monte sur la troisième marche du podium de la catégorie débutante de -24kg (8-10ans). Elle s'incline en demi-finale face à la future championne de la catégorie. Méva CINIER se classe à la 5ème place de la catégorie débutante -32kg (8-10ans). Le dernier compétiteur du club en combat est Boris LIBERT. Malgré une blessure infligée au genou en demi-finale, il accède à la finale. C'est sur décision de l'arbitre que la finale sera arrêtée. (en cause la blessure au genou). Boris LIBERT est sacré Vice-champion de Belgique de la catégorie junior -45kg (14-17ans).

Les résultats du week-end (8 podiums dont 2 titres de champion et 3 de vice-champion), sont les principaux fruits du travail de 3 des 7 instructeurs que compte le club. En effet, c'est sans compter que Michel LIBERT, Loris et Jean-Charles MAZZERO motivent, préparent et conseillent leurs élèves. Une pensée va néanmoins aux autres instructeurs, qui ont assurés les cours du samedi pour les non-compétiteurs du club. Espérant que ces résultats créeront des émules au sein du club. (Photos les compétiteurs du TKD Wallonie Ohey et leurs coaches).

### Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, « après funérailles »...

Avec ou sans service

**POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :**

Roger Ja : 085/612 438  
 Marc Antoine : 085/ 611 603  
 Gisèle Allard : 085/ 611 250

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey

### Bière artisanale La Filée

Bière artisanale disponible au domicile de Maurice RORIVE,

Président de l'ASBL Qualité Village Filée  
 Rue de Filée 38  
 5353 Goesnes

**Location de la salle des Houlottes**  
 pour anniversaires, communions, baptêmes, conférences, etc.

Renseignement et réservations au  
**085 61 15 34**

**TOUTES VIDANGES**

FOSSE SEPTIQUE, CITERNE, PUIITS PERDU,  
 DEGRAISSEUR  
 NETTOYAGE CITERNE A EAU  
**DEBOUCHAGE**  
**HAUTE PRESSION**

**Ets. BOIGELOT ALAIN**  
 5340 GESVES

Tel/Fax **085 / 61 27 69** GSM **0496 / 81 18 44**

**swdecor**

Peinture intérieure et extérieure  
 Revêtements sols et murs

**Sébastien Willeaune**

Rue Saint Pierre 69 - 5352 Perwez  
 t./f. **085/21 45 78** - gsm **0476 69 35 91**

**DEPAYE - CEUPPENS S.A.**



Renault "Indépendant"

Nous entretenons votre Renault, mais aussi les autres voitures avec le plus grand soin.

Vente - Réparation toutes marques  
 Entretien et réparation des systèmes de climatisation automobile.

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h  
 Vend.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h

Rue du Fourneau 17a - Marchin  
 T. 085/21 39 74

**Titres-Services OHEY**  
 Centre de repassage et de nettoyage

*Transformez votre quotidien*



**Sophie Micheroux**  
 (Coordinatrice) **085/82.44.66**  
**0491/25.80.28**

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
 avec le soutien de l'administration communale d'Ohey



**Vous êtes un particulier :**

- Besoin d'un coup de main pour :
- > Le bricolage : (peinture, tapisser, petite maçonnerie...)
  - > Le jardinage : (tonte, entretien, taille haie...)
  - > Accompagnement ou surveillance d'enfants, de personnes âgées
  - > Aide administrative
  - > Surveillance d'animaux
  - > ...

Cela vous coûtera 5,95€/h déductible aux contributions

**Vous êtes une Asbl, une association non commerciale :**

- Besoin d'un coup de main pour :
- > Aide administrative
  - > Entretien des abords
  - > Mise en ordre et nettoyage des locaux
  - > ....

Cela vous coûtera 5,95€/h

**N'hésitez pas, faites appel à l'Agence Locale pour l'emploi d'OHEY**

Place Roi Baudoin 80 | 5350 OHEY  
 Tél : 085 82 4460 | Email : aleohey@gmail.com  
 Personne de contact : Carine MARCHAL | Présente un mercredi sur 2, jeudi et vendredi

**Expo Photos permanente «Ohey vu du ciel»**



**Week-end inaugural  
 Les 15, 16 & 17 juin 2012  
 Parc Rosoux - Ohey**

*Redécouvrez votre commune*



**EXPO PHOTO CONDROZ**  
EDITION 2012

GATE: du 23 au 27 juin 2012 - LIEU: Ohey  
 INVITÉS D'HONNEUR: Philippe Toussaint et Renaud Petry  
 DÉPÔT DES PHOTOS: 1<sup>er</sup> mai 2012  
 THÈMES: • Faune et flore sauvage de Wallonie  
 • Paysages condrusiens; voyage au pays des tiges et chavées

Règlement et bordereau de participation disponibles sur le site [www.tiges-chavees.be](http://www.tiges-chavees.be)

**INFORMATIONS :**  
 GAL Pays des tiges et chavées asbl  
 Rue de la Pichelotte, 9 + 5340 Gesves  
 Tél.: 083/670 347 + Fax: 083/670 340  
 E-mail: [grandjean.leader@skynet.be](mailto:grandjean.leader@skynet.be)

Le projet s'inscrit dans le cadre de LEADER et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Fonds européen agricole) dans les zones rurales.



## Architectes

### Closset Ivan

Rue Trou du Loup 253M - Ohey  
Tél. : 085-82.76.15  
GSM : 0479/41.92.30

### Cornez-Denis P.

(+ Coordinateur sécurité-santé)  
Rue de Gesves 186 - Ohey  
Tél. : 085-61.23.06

### Halleux P.

(+ Coordinateur sécurité-santé)  
Rue du Baty 40 - Evelette  
Tél. : 085/61.31.75

### Moyersoen Clément

Rue des Ecoles, 56f - Haillot  
Tél. : 085/25.06.96  
GSM : 0477/23.90.80

## Architectes de jardin

### Feuillen Jean-Philippe

Route de Havelange 109 - Evelette  
Tél. : 085/61.38.88  
GSM : 0478/59.37.69

### Lhoas Pierre

Ch. de Ciney 47 - Ohey  
Tél. : 085/71.31.14  
GSM : 0473-93.97.70

## Avocats

### Me Jacquemart Gaëlle

GSM : 0498/24.83.871  
g.jacquemart@avocat.be

## Dentistes

### Bertrand J.-M.

Rue Marteau 260 - Ohey  
Tél. : 085/61.14.85

### Drugmand-Burton M. & Drugmand Ph. (Orthodontiste)

Rue de la Centrale 108C - Haillot  
Tél. : 085/61.20.82

## Docteurs en médecine

### Dr François Cloës

Rue de Ciney 7 - Ohey  
GSM : 0487/32.92.48

### Dr Cordier

Place de l'Eglise 61E - Haillot  
Tél. : 085/61.21.30

### Dr Devries

Rue de l'Harmonie 106 - Ohey  
Tél. : 085/61.10.73

### Dr Henin

Rue du Château 174 - Ohey  
Tél. : 085/61.14.00

### Dr Raket D.

Neurochirurgien  
Rue du Village 66 - Perwez  
Tél. : 085/61.18.52

### Dr Schumesch Carole

(+ Médecine esthétique)  
Grand Vivier 76 - Perwez  
GSM : 0498/48.87.01

### Dr Verlaine

Rue Marteau 261 - Ohey  
Tél. : 085/61.11.69

### Dr Servais Laurent

Pédiatrie & neuropédiatrie  
Rue du Berger 204 - Ohey  
Tel : +33 (0)142165870  
l.servais@institut-myologie.org

## Géomètre - Expert

### Mathot Christophe

Ruelle Milquet, 42 - Haillot  
Tél. : 085/311.377  
GSM : 0486/65.56.73

## Infirmières

### Arnold Ingrid

Route de Nalamont 284 - Haillot  
Tél. : 085/61.13.13

### Dayez-Vermeulen Béatrice

Rue Bois des Loges 82 - Perwez  
Tél. : 085/61.18.74

### Dejardin Ingrid

Rue de Nalamont 140b - Haillot  
Tél. : 085/61.20.19

### Depaye-Tassin Colette

Rue de Huy 21 - Haillot  
Tél. : 085/61.14.28

### Fredj-Guillaume Laurence

Rue du Moulin 231J - Ohey  
Tél. : 085/71.24.39

### Gérard-Bernard Christine

Rue de Gesves 177 - Ohey  
Tél. : 085/61.10.22  
GSM : 0496/370.856

### Guillaume-Blom M.-Ch.

Rue de Hautbois 32 - Hautbois  
Tél. : 083/67.79.82

### Stasse-Nolet Marie-Claire

Rue Bois Dame Agis 94 - Perwez  
Tél. : 085/61.19.90

### Streel Laetitia

Rue de Ciney 57J - 5350 Ohey  
GSM : 0497/20.66.65

## Kinésithérapeutes

### Depoorter Nathalie

(Soins d'urogynécologie)  
Rue Cléal 84b - Perwez  
Tél. : 085/27.01.90  
GSM : 0478/42.51.33

### Di Cosmo Jessica Fagnoni Sébastien

085/84.47.61  
0498/64.44.70  
0479/61.63.47

### Gillet David

Saint-Mort 147M - Haillot  
Tél. : 085/61.15.57

### Grégoire Josiane

(Soins d'urogynécologie)  
Rue de Nalamont, 137 A - Haillot  
Tél. : 085/25.56.76  
GSM : 0474/72.13.16

### Haverland Donatienne

Rue Winget 254a - Ohey  
GSM : 0475/29.85.22

### Paulus D.

Rue Ramelot 352a - Ohey  
Tél. : 085/61.12.78

### Piret J.P.

(Kiné et ostéopathie)  
Rue de la Motte 152 - Ohey  
Tél. : 085/61.16.84

### Renson Thierry

Chaussée de Ciney 55B - Ohey  
Tél. : 085/31.81.59  
GSM : 0475/42.53.64

### Stassen Nathalie

(+ Psychomotricité)  
Rue du Baty 48 - Evelette  
Tél. : 085/61.28.25

### Stroobant-Hellin Catherine

Rue de Reppe 133b - Ohey  
Tél. : 083/69.81.62  
GSM : 0477/57.38.45

### Vandendael Luc

Rue du Moulin 229 - Ohey  
Tél. : 085/61.16.81  
GSM : 0477/50.97.01

## Laboratoire dentaire

### Castiau R.

Voie des Gérons 247 - Haillot  
Tél. : 085/61.19.28

## Logopèdes

### Haverland Esther

Rue du Moulin, L97 - 5351 Haillot  
Tél. : 0499/13.84.11

### Beauduin M.-N.

Rue Erdal 169 - Evelette  
Tél. : 085/61.23.70

### Schouben

Perwez  
Tél. : 085/61.10.59

### Jodozi Aurélie

Route de Huy, 47k - Haillot  
Tél. : 0497/08.86.09  
aurelie.jodozi@hotmail.com

### Pirard Adèle

La Bouchaille, 227 - Evelette  
Tél. : 0485/12.25.42  
pirard\_adele@hotmail.com

## Notaire

### Grosfils S.

Chaussée de Ciney 53a - Ohey  
Tél. : 085/61.13.07

## Pédicures

### Badot Stéphanie

Rue Stocus 61H - Haillot  
Tél. : 085/31.78.24  
GSM : 0485/03.39.29

### Henry Charlotte

Rue de l'Eglise 7 - Haillot  
Tél. : 085/61.10.15

### Masy Nathalie

Chée de Ciney 45B - Ohey  
Tél. : 085/61.28.05

### Noël Virginie

En Rendarche, 20 - Ohey  
Tél. : 085/23.61.51  
GSM : 0478/558.941

### Paulus Françoise

Rue Saint Mort 166 - Haillot  
Tél. : 085/23.36.26  
GSM : 0477/71.73.72

### Roquet Sonia

Rue Eugène Ronveaux 242A Ohey  
Tél. : 085/61.32.63  
GSM : 0479/76.39.99

### Thirionnet-Lixon Christelle

Pédicure médicale  
GSM : 0474/40.75.50

## Pharmacies

### Depaye Laurence

Rue de Ciney 25C - Ohey  
Tél. : 085/61.11.01

### Pharmacie E.P.C.

Fiasse Valérie  
Rue de l'Eglise 8 - Haillot  
Tél. : 085/71.27.85

## Podologue

### Astrée Marthe

Rue de Baya 12 - Goesnes  
Tél. : 085/61.27.44

## Psychothérapeute

### Servais Bénédicte

Rue du Souvenir 91A - Evelette  
Tél. : 085/61.23.00

## Vétérinaires

### Drs Crevits Bruno et Féron Catherine

Rue de Ciney 16 - Ohey  
Tél. : 085/61.29.49

### Dr Demanet Marc

Rue des Ecoles 57 - Haillot  
Tél. : 085/61.23.05

### Dr François J.

Rue P. Froidbise 72 - Ohey  
Tél. : 085/61.22.21

### Dr Pereira Alberto

Rue Bois Dame Agis 120 bte 5 - Perwez / Haillot  
Tel : 0494/84.23.90

## Coaching

### Charles Luc

Rue de Ciney 26A - Ohey  
GSM : 0476/74.43.45

## Graphologues

### Beauduin Marie-Noël

Rue de l'Erdal 169b - Libois  
Tél. : 085-61.23.70

### Halleux-Wilmet Gisèle

Rue de Baya 16/1 - Goesnes  
Tél. : 085-61.26.66

### Marie Lepage et Philippe Léonet

Rue Ronveaux 248b - Ohey  
Tél. : 085-61.20.41

## Réflexologie plantaire, Drainage lymphatique, Kansu, Reiki, Fleurs de Bach, Aromathérapie

### Sacré Ingrid

Rue Brionsart, 139 - Ohey  
GSM : 0475/348.293



## Services de secours

### Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

### Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12  
085-27 86 00 pendant les heures de services

### Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne : 085-84 17 01

### Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

### Centre antipoisons

070 245 245

## Services divers

### Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60

Codes postaux  
Ohey - Evelette : 5350  
Haillot : 5351  
Jallet : 5354  
Goesnes : 5353  
Perwez : 5352

### Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

### Contributions

Contrôle d'Andenne : 085-84 96 90

### Enregistrement

Andenne : 085-84 97 20

### Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey  
M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey  
085-61 24 38

### O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants  
a lieu bâtiment communal à côté de la  
crèche - place Roi Baudouin 79B à OHEY les 2e  
et 4e jeudi du mois.

### T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

### Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot  
Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085 61 14 83  
Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 085 61 12 67

### Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)  
Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson  
Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

### Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne  
Pannes : 081-73 29 11

### Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet  
Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet  
tél. 04-248 78 04  
Direction régionale de Liège  
Parc Industriel des Hauts-Sarts  
2e Avenue 40, Herstal  
Secrétariat  
087/87.87.87 pendant les heures de service  
078/15.22.33 hors des heures de service

# Le Fer en Mai

5 & 6 Mai

de 10h-20h

Haillot

- Démonstration à la forge.
- Visite du jardin du ferronnier.
- Vente de décorations de jardin .
- Horticulture " Les jardins de Vertumne "
- Dégustation de vin .
- Bar et petite restauration .
- Jeux anciens .
- PCDN avec ateliers nature
- Producteurs Locaux Gal " Tiges et chavées "
- Asbl "Au fil de l'eau" Journée jardins ouverts.

***ferronnerie artisanale***  
**www.esa-tech.be**

Rue du Lilot 85 I , 5351 Haillot (Ohey)

Tél : 085/613223

esa-tech@skynet.be